

SOMMAIRE

DEDICACES	1
REMERCIEMENTS	2
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION GENERALE.....	10
PROBLEMATIQUE	12
REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE	15
CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL.....	20
CADRE OPERATOIRE	30
METHODOLOGIE.....	32
1^{ère} partie : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE ET FACTEURS DE LA MIGRATION A TOUBA	37
I.1. PRESENTATION DE TOUBA.....	39
I.2. ORIGINE DES MIGRANTS ET FACTEURS DE LA MIGRATION VERS TOUBA..	56
Conclusion.....	81
2^{ème} partie : INSERTION DES MIGRANTS ET PLACE DU MARCHE OCAS DANS LA MIGRATION INTERNATIONALE	82
II.1. INSERTION DES MIGRANTS DANS L'ECONOMIE DE TOUBA.....	84
II.2. OCAS ET LA MIGRATION INTERNATIONALE.....	97
Conclusion.....	103
CONCLUSION GENERALE	104
BIBLIOGRAPHIE	107
ANNEXES	111

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD : Agence Française de Développement

ANDS : Agence Nationale de la Démographie et de la Statistique

CAUS : Cabinet d'Architecture et d'Urbanisation du Sénégal

CBAO : Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest

CFA : Communauté Financière Africaine

CNCR : Conseil National de Concertation et de Coopération

D.P.S : Direction de la Prévision et de la Statistique

EMUS : Enquête sur les Migrations et l'Urbanisation au Sénégal

ESAM : Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages

FMI : Fonds Monétaire International

ICS : Industries Chimiques du Sénégal

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

NPA : Nouvelle Politique Agricole

PDU : Plan Directeur d'Urbanisme

PLD : Programme Local de Développement

REMED : Recherche sur la Migration de l'Education et du Développement

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

RGPHAE : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage

SENELEC : Société Nationale d'Electricité

UNACOIS : Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Situation de Touba dans le Sénégal	40
Carte 2 : La communauté rurale de Touba mosquée	40
Carte 3 : Les villages ou quartiers de Touba	42
Carte 4 : Origine des marchands	62
Carte 5 : Carte de densité des villages ou quartiers de résidence des marchands	64
Carte 6 : Le déplacement des isohyètes de 1940 à 1994	70

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la superficie de Touba de 1928 à 2005	44
Tableau 2 : Evolution de la population de Touba de 1958 à 2005	46
Tableau 3 : Origine des marchands	58
Tableau 4 : Les villages ou quartiers de résidence des marchands	63
Tableau 5 : Répartition par sexe	65
Tableau 6 : Répartition par âge	66
Tableau 7 : Régime matrimonial	66
Tableau 8 : Répartition ethnique	68
Tableau 9 : Répartition confrérie	68
Tableau 10 : Evolution pluviométrique de la région de Diourbel (1995 – 2004)	71
Tableau 11 : Répartition des anciennes activités des marchands	72
Tableau 12 : Le choix de Touba	77
Tableau 13 : Détenion de parcelle	78
Tableau 14 : Niveau d'étude	80
Tableau 15 : Les réseaux migratoires	86
Tableau 16 : Les principaux produits des marchands	90
Tableau 17 : Gains quotidiens des marchands	92
Tableau 18 : La propension à migrer à l'étranger	100
Tableau 19 : Les pays de destination souhaités	100

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution de la superficie de Touba de 1928 à 2005	44
Graphique 2 : Evolution de la population de Touba de 1958 à 2005	46
Graphique 3 : Répartition par sexe	65
Graphique 4 : Répartition par âge	67
Graphique 5 : Régime matrimonial	67
Graphique 6 : Répartition ethnique	69
Graphique 7 : Répartition confrérique	69
Graphique 8 : Evolution de la pluviométrie dans la région de Diourbel (1995 – 2004).....	72
Graphique 9 : Répartition des anciennes activités des marchands	73
Graphique 10 : Choix de Touba	77
Graphique 11 : Détenion de parcelles	78
Graphique 12 : Le niveau d'étude	80
Graphique 13 : Les réseaux migratoires	86
Graphique 14 : Les principaux produits des marchands	90
Graphique 15 : Gains quotidiens des marchands	92
Graphique 16 : La propension à migrer	101
Graphique 17 : Pays d'accueil souhaités des marchands	101

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Plan du marché Ocas	52
Photo 2 : Marché Ocas, jour ordinaire	94
Photo 3 : Les tabliers du marché Ocas	94
Photo 4 : Marchand ambulant	94
Photo 5 : Tabliers	94

INTRODUCTION GENERALE

Déplacements d'individus plus ou moins longs, d'un pays à un autre ou à l'intérieur d'un pays, les migrations sont partout en expansion. Les hommes se déplacent pour diverses raisons ; même si la cause économique semble être privilégiée dans les migrations, elle n'explique pas seule, le fait migratoire. Au Sénégal, les populations se déplacent à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire national. Malgré le fait que la migration interne est plus intense, c'est celle internationale qui est la plus médiatisée du fait des drames qu'elle occasionne, notamment, l'émigration clandestine.

D'après la deuxième Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM 2), un million quatre cent soixante et six mille sept cent quatre-vingt-dix-huit personnes (1 466 798) ont migré du milieu rural vers le milieu urbain entre 1997 et 2001 et pour la même période, seuls cent soixante-huit mille neuf cent cinquante et trois Sénégalais (168 953) sont partis à l'étranger. Aujourd'hui, « *la population des villes, notamment, a été multipliée par 10 entre 1900 et 2000 et 40% de cet accroissement est lié aux migrations internes* »¹. Dans le cas précis de la ville de Touba, sa population a été multipliée à plus de trente entre 1976 et 2010 car, elle est passée de plus de 29 000 habitants à plus d'un million.

Cette forte dynamique urbaine peut s'expliquer par la crise du monde rural. Ainsi, Dakar devient la nouvelle destination des migrants grâce à son attractivité (présence de zone industrielle qui permet d'obtenir du travail) et aussi à son caractère de capitale du Sénégal et de pôle économique majeur. Mais, depuis quelques décennies les migrations se sont tournées vers l'intérieur et plus précisément vers Touba qui, limite la macrocéphalie de Dakar et devient une zone de transit et d'accumulation de capitaux pour des migrants attirés plutôt par l'extérieur. En effet, l'accroissement de la population de la ville sainte est aujourd'hui le plus élevé du pays et selon le PDU de Touba, « *90 % des chefs de ménage ne sont pas des habitants de souche de la ville religieuse*² ».

Comment se fait-il qu'une ville ne disposant ni d'industries ni d'entreprises capables d'attirer les populations et de leur fournir un emploi puisse être aussi attractive ? Il faut noter que l'essentiel de l'activité économique de Touba tourne autour du commerce. Ce dernier

¹ AFD, migrations internes et internationales (2010-2013, p 6)

² Rapport justificatif : plan directeur d'urbanisme de Touba « horizon 2020 », p 66

regroupe plus d'une centaine de milliers de personnes selon le conseiller spécial de la communauté rurale de Touba Mosquée dont une grande partie dans le marché Ocas. Ce marché est l'un des plus grands du pays et regroupe plus de trente mille commerçants dont la plupart, des marchands ambulants et des tabliers³.

Qu'est-ce- qui explique l'attractivité de Touba ? D'où viennent les migrants ? Comment se fait leur insertion dans l'économie de la cité religieuse ? Quelle est la place du marché Ocas dans la migration internationale ?

Ainsi, ce mémoire sur « **migration et insertion urbaine : l'exemple des migrants du marché Ocas à Touba** » s'articulera autour de deux parties : la première présentera la zone d'étude et identifiera les facteurs de la migration à Touba et la deuxième étudiera l'insertion des migrants et la place d'Ocas dans la migration internationale.

³ Ce sont les commerçants qui, se sont installés sur la chaussée et les rues du marché avec des tables et chariots, ou qui n'ont pas d'étales et peuvent se déplacer avec leurs marchandises

PROBLEMATIQUE

La migration est une pratique qui a fortement marquée les évolutions des sociétés sénégalaises passées et présentes. En effet, l'histoire du Sénégal est jalonnée de mouvements migratoires. Le peuplement du territoire sénégalais est le fait de migrations successives de population à partir de la vallée du fleuve qui, par vagues successives ont peuplé le territoire national. Avec la pénétration coloniale, la migration ne s'est pas arrêtée mais au contraire, a continué dans une autre dynamique ; car la colonisation avait favorisé pour les besoins de l'économie de traite des axes qui servaient de relais pour l'acheminement des produits vers la métropole. D'abord, ce fut le centre ouest puis, le bassin arachidier dont l'objectif principal était de développer la culture de l'arachide au profit des huileries de la France. C'est ainsi que des mouvements migratoires se sont opérés vers cette zone sous l'impulsion des marabouts mourides pour la plupart.

Durant cette période, Cheikh Ahmadou Bamba⁴ avait émis le souhait de construire une mosquée à Touba et cette mission se heurtait aux conditions économiques précaires du pays. La seule opportunité qui se présentait aux populations de se procurer de l'argent était la culture de l'arachide. Raison pour laquelle Pélissier. P (1966, p 20) dira que : « *l'arachide exerce sur toute l'économie du Sénégal une écrasante souveraineté. De l'importance de sa récolte dépendent aussi bien l'aisance du budget national, les moyens de fonctionnement et les possibilités d'investissement de l'État, que l'équipement des exploitations rurales les plus reculées et les ressources monétaires du plus modeste paysan* ». Ce qui montre l'importance de la culture arachidière qui du coup pousse les dignitaires mourides vers le bassin arachidier, y occasionnant la création de nombreux villages. Se créaient alors, de véritables réseaux migratoires dont l'objectif était d'attirer les disciples vers cette zone, afin de trouver des revenus monétaires pour répondre au vœu du marabout.

Cependant, quelques décennies après l'accession du pays à l'indépendance, l'agriculture est frappée par de dures années de sécheresses et du désengagement de l'Etat, dans le secteur agricole. Cette situation avait alors conduit les populations à une paupérisation croissante, les obligeant alors à une migration vers les centres urbains plus attractifs. Le bassin de l'arachide qui était jadis attractif, devient alors répulsif. Ainsi, les migrations vont s'orienter vers la capitale Dakar qui, regroupe l'essentiel des investissements

⁴ Fondateur de la confrérie des mouride et de la ville sainte de Touba en 1887.

publics et privés du pays. Mais depuis quelques décennies, les migrations se sont tournées vers l'intérieur du pays et plus précisément vers la ville de Touba qui, capte les flux et limite la macrocéphalie de Dakar.

Ainsi, ces migrations ont contribué activement à la croissance démographique et au développement économique de Touba. Sa croissance urbaine durant les cinquante dernières années est la plus forte du pays. Sa population qui était estimée à moins de trente mille dans les années soixante-dix, dépasse aujourd'hui le million d'habitants. De même sa superficie bâtie fait d'elle la plus grande agglomération urbaine du Sénégal avec 12 000 ha. Cette nouvelle dynamique va générer des besoins de consommations considérables dans la ville et booster son économie par le biais du commerce informel. C'est ce contexte propice qui, donne aux migrants des possibilités de reconversion dans un secteur non contrôlé et dans une ville hélas de solidarité proche de leur cadre de vie rural.

La ville sainte de par son exterritorialité, attire de plus en plus de ruraux, spécialisés dans la contrebande et le commerce informel qui ne nécessite pas une grande formation ou qualification. Mais ce renouveau de Touba qui coïncide avec la crise du bassin arachidier, n'est-elle pas une stratégie de redéploiement spatial des mourides face à la crise arachidière ?

Il faut également signaler que les flux migratoires vers la ville sainte peuvent aussi se comprendre à plusieurs niveaux : d'abord, par la volonté des autorités mourides à la peupler et ensuite, par son dynamisme économique du fait des différentes cérémonies religieuses qu'elle abrite, cérémonies qui nécessitent une grande consommation.

Ce fut d'abord le khalife général de l'époque (Cheikh Abdoul Ahad) qui en 1985, invita les disciples à s'installer à Touba. Cette sollicitation du khalife était accompagnée de mesures souples d'octroi de parcelles d'habitation aux nouveaux venus. Ce qui a fait que cet appel va avoir un écho favorable dans un contexte de crise du monde rural. Mais aujourd'hui, les flux vers Touba s'inscrivent plus dans une logique économique. La vie économique de cette ville est rythmée autour du commerce informel qui, regroupe une grande partie de sa population active.

Cette prédominance de l'activité commerciale s'explique par le fait que Touba, du fait de son poids démographique actuel, est une ville d'écoulement de produits venant du Sénégal et de l'extérieur, mais surtout de consommation. Celle-ci s'accélère de manière exponentielle

lors des nombreuses manifestations religieuses et particulièrement le Grand Magal qui, accueille près de trois millions de pèlerins.

Ainsi, il serait intéressant de se demander qu'est-ce qui peut expliquer l'attractivité de Touba et comment se fait l'insertion de ces migrants dans l'économie urbaine ?

REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE

Dans le cadre de cette recherche, nous avons consulté un ensemble d'ouvrages généraux, d'articles, de mémoires et de thèses de troisième cycle, afin de fortifier notre connaissance sur le thème et la zone d'étude. Cette revue littéraire s'est focalisée surtout sur les écrits relatifs à la migration, à l'insertion, à la ville de Touba et au bassin arachidier.

La littérature sur la migration, ses facteurs, ses impacts et sur l'insertion des migrants dans les zones d'accueil, est très variée et traitée par beaucoup d'auteurs ou d'étudiants dans les travaux d'étude et de recherche.

Le rapport national de *l'Enquête sur les Migrations et l'Urbanisation au Sénégal* (EMUS) réalisé par le Sénégal et huit pays d'Afrique de l'Ouest en 1993, relate l'histoire des migrations au Sénégal et présente les aspects climatiques et humains du Sénégal. Il a mis un accent sur les politiques de population en matière de migration et a montré le lien entre les migrations internes et l'urbanisation. En réalité cette enquête a traité les migrations internes dans presque toutes ses dimensions en favorisant une approche comparative entre migrants et non-migrants ; mais aussi a présenté les différentes zones de départ et d'accueil des migrants au Sénégal. Elle nous a aussi montré que la migration est aussi masculine que féminine. Par conséquent, nous trouvons ces informations insuffisantes car, elles ne mettent pas l'accent sur le renouveau de la ville de Touba qui est en train de réduire la macrocéphalie de Dakar et participe à une réorganisation de l'espace en attirant des migrants venus particulièrement du monde rural.

Dans *migrations internes et internationales* (2010-1013), l'AFD traite la question migratoire dans presque toutes ses dimensions. Selon l'AFD, les facteurs qui peuvent expliquer la migration sont nombreux et complexes ; mais peuvent aussi varier d'un lieu à un autre. Cependant, on peut y retenir que ce sont les facteurs économiques, sociaux, environnementaux ou culturels qui poussent souvent les populations à migrer.

Les impacts des flux migratoires sont également abordés et sont « *plus diversifiés, en négatif comme en positif* ». Les migrations peuvent permettre une répartition de peuplement, fournir une main d'œuvre aux zones désireuses et au développement des zones de départ par la répartition des revenus par le biais des transferts de fonds.

Toutefois, ce travail n'a donné aucune indication sur l'insertion de ses migrants dans les régions d'accueil. Or le phénomène migratoire se comprendrait mieux si on arrivait à savoir comment se faisait l'intégration des migrants dans les zones d'accueil.

Aperçu national : Sénégal, Septembre 2010 : il s'agit ici d'un aperçu sur les migrations au Sénégal (émigration et immigration) et les transferts de fonds des migrants. Cet article a évalué l'appui financier des migrants qui constituent 109,8% de l'aide officielle au développement. Les questions des migrations de travail ont été abordées de même que l'impact de la migration sur le développement humain. La migration interne a également été traitée pour faire comprendre que l'accroissement de l'urbanisation au Sénégal n'est pas le fait de la ville mais plutôt de la migration des ruraux. Ainsi, nous allons orienter notre étude dans cette même approche pour montrer comment la ville de Touba a pu bénéficier de flux migratoires des ruraux pour sa croissance démographique et spatiale mais surtout pour son dynamisme économique.

NDIONE. B et LALOU. R (2005) dans « *tendances récentes des migrations internationales dans le Sénégal urbain : existe-t-il une dynamique de quartier ? Les exemples de Dakar, Touba et Kaolack* », montrent le processus de la migration internationale qui, prendrait une dynamique de quartier. A Touba, selon ces auteurs, le fait migratoire est symbolique et se comprend à travers une dynamique confrérique forte où, le réseau y est très significatif. La part des migrants partis vivre à l'étranger représenterait 8,8% de la population de Touba. Le niveau d'instruction dans cette ville est relativement faible et l'âge des migrants est le plus souvent inférieur à trente ans.

Mais si Touba compte une part très importante de migrants internationaux, il serait intéressant de savoir quel est l'apport de ces derniers dans l'activité économique et particulièrement le commerce qui regroupe l'essentiel des actifs de cette ville. Cependant, le constat est que cette étude ne permet pas de mesurer l'impact même de cette migration internationale dans la ville sainte.

Zouiten. M, dans « *Migration, réseaux familiaux et stratégies d'insertion urbaine des migrants ruraux au Maroc. Étude exploratoire du cas de l'agglomération de Salé* », (1995), développe le rôle clé joué par le réseau familial dans le processus de la migration et surtout, dans l'insertion des migrants dans la ville. Il assure l'adaptation du nouveau migrant et permet de surmonter les moments de crise. Il peut aussi assurer son emploi et son logement qui, constituent de prime abord, les premiers éléments d'une insertion dans la vie urbaine. Cet

auteur écrit : « *les réseaux sociaux forment donc une trame de base de la société et constituent une voie importante d'insertion sociale; on peut vraisemblablement s'appuyer sur eux pour des interventions professionnelles et résidentielles de support* » (p 37). Cette importance du réseau dans la migration peut s'apercevoir dans le cas de Touba où, la famille et/ou le marabout sont des socles dont peut s'appuyer le migrant pour son insertion. Le logement est de surcroît gratuit pour le migrant, reste à lui trouver un travail ; et le plus souvent, c'est un petit boulot dans le commerce informel.

Des travaux sur le bassin arachidier et la ville de Touba sont nombreux et nous ont permis de comprendre la création et le développement du bassin arachidier ainsi que la ville sainte.

Mboup. B (2006), dans sa thèse de troisième cycle, « *politique de développement, migration internationale et équilibre villes-campagne dans le vieux bassin arachidier (région de Louga)* », montre la formation du bassin arachidier sous l'impulsion de l'autorité coloniale. Il dévoile les premières tentatives de l'implantation de la culture arachidière facilitée par les conditions pluviométriques et l'environnement économique favorables dans la partie nord-ouest et centrale du pays. Ainsi, se déroulait une forte migration vers les régions du bassin arachidier qui, étaient attractives du fait de la culture de rente. Pendant cette période, la région du bassin arachidier connaissait une croissance foncière soutenue par l'autorité coloniale qui avait maintenu les droits coutumiers ceddo.

Cette période était aussi marquée par la création de nouveaux villages avec une nouvelle reconstruction de l'habitat. Cependant, cette zone d'immigration était devenue quelques temps après une zone d'émigration du fait de facteurs conjoncturels et structurels.

Il montre aussi comment ces migrants ont su s'insérer dans l'économie informelle des villes d'alors, avant que ces dernières montrent leurs limites dans les années 1980. L'accent est aussi mis sur les migrations internationales et leur impact sur le développement des zones de départ par les transferts de fonds.

Dans son livre « *les paysans du Sénégal* » (1966), **Pélissier** montre comment les mourides ont occupé le bassin arachidier. Il écrit : « *l'histoire du mouridisme est une histoire d'expansion religieuse, spatiale et économique. Cette expansion a commencé à l'époque coloniale, sous l'impulsion du fondateur de la confrérie, Cheikh Amadou Bamba qui, avec l'avènement de l'arachide au Sénégal, a incité ses disciples à la culture de cette graine à*

travers la conquête des Terres-Neuves dans la partie orientale du bassin arachidier ». On voit donc à travers ce passage l'importance dont jouissait la culture de l'arachide. Elle était pratiquement la seule à pouvoir fournir des revenus monétaires conséquents et de ce fait, elle rendait attractive le bassin arachidier. Mais cet ouvrage est ancien et ne permet pas de comprendre ce qui a freiné l'attractivité de cette zone.

Le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) dans un document intitulé « *diagnostic environnemental de la filière arachide dans la zone du bassin arachidier* », publié en mai 2011, nous présente le bassin arachidier dans son cadre physique et sa dimension économique. Selon ce document, cette zone reste dominée par la culture de l'arachide qui englobait la moitié des terres cultivées et près de 80% des exportations du pays. Cependant, il ne nous renseigne pas sur les effets de la crise qui a frappé le bassin arachidier, conduisant à la forte migration des populations de cette zone vers des endroits plus cléments et principalement la ville de Touba.

Guèye. C (2005), dans « *Le paradoxe de Touba : une ville produite par des ruraux* », traite la question foncière de Touba dans toute sa dimension mais aussi la formation d'une ville sous le modèle rural. Pour lui, « *le paradigme de la question foncière opposant droit et pratiques est d'un autre âge. La complexité, l'hybride et le paradoxe sont désormais les référents théoriques de l'appropriation du sol* ». Car, malgré qu'elle soit une ville, Touba répond à une gestion foncière émanant d'un cadre rural. L'autorité administrative de l'Etat n'est pas reconnue en matière de gestion foncière ; ce qui est dû peut être au caractère d'exterritorialité dont bénéficie la ville. C'est le marabout lotisseur et urbanisant qui se charge de l'affectation des parcelles.

Par ailleurs, il montre comment la crise du secteur agricole a pu être bénéfique au développement de la ville de Touba en fournissant plus de 11% de à sa population. Aujourd'hui, la cité religieuse est devenue la plus grande agglomération urbaine du pays en termes de surface bâtie. Ainsi, nous allons essayer de compléter ces recherches sur Touba en mettant plus l'accent sur son dynamisme économique et l'insertion des migrants dans l'économie urbaine.

DIOUF.P.M.B.M (2009), « *Internet à Touba: approche géographique des usages du réseau dans les cybercafés de la ville* »⁵, montre la forte dynamique démographique de la ville de Touba (19% par an) et de sa superficie bâtie. Il affirme par ailleurs que « *cette remarquable croissance démographique s'explique largement par les migrations vers la ville* ». Mais Diouf ne donne pas d'informations sur l'origine des migrants et surtout, leur insertion dans la vie économique de Touba. Ce travail était surtout accès sur l'importance d'internet dans la ville et ne permet en aucune façon de comprendre le phénomène migratoire.

Rapport justificatif : plan directeur d'urbanisme de Touba « horizon 2020 » (2005), a fait une étude détaillée sur Touba. Ces travaux nous ont permis de comprendre l'organisation et le fonctionnement de la cité religieuse, sa démographie et ses mouvements de population. Il a donné quelques éléments d'information sur le dynamisme économique de la ville, impulsé par le commerce. Cependant, ces travaux ont été réalisés dans un but de perspectives globales et de projection de la ville à l'horizon 2020. Ce qui fait que certains points abordés, ne sont pas traités en profondeur comme la migration interne qui a donné à Touba son fort poids démographique ; de même que l'insertion des migrants dans une économie urbaine tournée vers le commerce en particulier.

⁵ <http://www.memoireonline.com/>

CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

Il s'agit ici, de parcourir les différentes théories migratoires, de les analyser et de les confronter à notre thème d'étude ; mais aussi, de faire une discussion des différents concepts afin d'éviter toute ambiguïté.

✓ DISCUSSION DES THEORIES

Les théories qui tentent d'expliquer la migration sont d'origine sociologique économique, ou politique pour la plupart.

Dans la théorie sociologique, la migration peut être analysée différemment. Selon Lee (1966), elle peut s'expliquer, par l'existence de facteurs attractifs ou répulsifs (push and pull factors qui peuvent être d'ordre économique, politique, social...). Les premiers attirent les flux migratoires par les possibilités nombreuses qu'ils offrent (meilleures opportunités d'emploi, salaires plus élevés, sécurité sociale ou des biens etc...), alors que les seconds contraignent les populations à quitter leur espace pour un autre plus attrayant (dégradation de l'environnement et des conditions de vie, contraintes économiques, sociales ou politiques etc..). En effet, plus la différence entre les deux facteurs dans les lieux de départ et d'accueil est grande, la migration devient alors plus probable.

D'autres théories sociologiques comme celle du réseau migratoire ou celle des causes cumulatives tentent aussi de donner une lumière singulière sur le phénomène migratoire.

Pour Ndione. B et Lalou. R (2005, p 4), la première « *considère la migration comme un système d'acteurs sociaux qui favorisent la transmission de ressources (informationnelles, relationnelles ou statutaires) à l'intérieur d'une structure à forte cohésion* ». Ce qui implique de forts liens de solidarité et d'entraide entre migrants et non migrants pour limiter les coûts et risques de la migration. C'est donc dire que le réseau est un élément fondamental à la migration. Massey et col (1993, 1998)⁶ ajoutent : « *dans le cas précis de la migration, le réseau familial constitue une ressource souple, adaptée à la demande, qui intervient assez rapidement en cas d'urgence et qui permet d'offrir, en même temps, à ses membres une aide à long terme. Si l'entraide dans le cas des ménages migrants ne peut avoir de grandes prétentions promotionnelles, elle peut cependant contribuer à la*

⁶ Cités par Zouiten. M (1995, p 9)

subsistance. Malgré les situations difficiles qui affectent ces ménages, le réseau familial résiste. Sans doute, parce qu'il représente un soutien et s'inscrit dans un système de valeurs que les difficultés de la vie actuelle tendraient plutôt à renforcer ».

Quant à D. Massey, J. Arango et al. (1998), ils associent la migration à un ensemble de réseaux liant les émigrés, les migrants de retour et leurs parents restés au pays. Ces réseaux donnent des renseignements aux futurs émigrés, limitent les risques et assurent leur insertion dans la vie active. Ils peuvent être formels (recruteurs, juristes) ou informels (communauté religieuse, ressortissants de la même communauté etc...) et sont des facteurs multiplicateurs et régulateurs des migrations.

Par contre, la seconde « *stipule que le processus de migration modifie les conditions économiques et sociales du lieu d'origine* » (Ndione. B et Lalou. R, 2005 : p 4). Ainsi, la migration, en creusant les inégalités, modifie la vie économique et sociale des zones de départ par les transferts de fonds ou de marchandises.

La théorie néo-classique de Lewis et Todaro, quant à elle, stipule que la migration est la réponse face à l'inégale répartition du travail et du capital entre deux régions mais aussi, par la chance d'améliorer son sort, calculée à partir des coûts, risques et bénéfices escomptés de la migration. En effet, plus grande est la différence de revenus entre deux régions, plus intenses sont les flux migratoires. Par contre, en l'absence de différence de revenus, s'estompe la migration. Dans ce cas, selon Félicien FOMEKONG (2008, p 4) « *la migration est un processus par lequel les gens font des choix raisonnables pour maximiser leurs avantages économiques. La décision de migrer ou non relève donc d'un calcul coûts-bénéfices* ». Cette approche privilégie la dimension individuelle de la migration.

En conséquence, une région présentant une main d'œuvre rare et un capital important sera une région d'immigration tandis que le contraire conduira à une émigration. Dans ce cas, ce sont les inégalités salariales qui déterminent la migration et quand il y aura rééquilibrage, celle-ci disparaît à long terme. De même quand le risque de la migration est calculé et que le revenu de cette dernière est supposé la compenser, l'émigration devient aussi une solution pour améliorer ses conditions d'existence.

Par contre, la théorie de la nouvelle économie des migrations remet en cause l'approche néo-classique. Pour elle, la migration n'est pas une stratégie individuelle mais plutôt collective qui, dépend de la famille et des possibilités de minimiser les risques « *en diversifiant les ressources du ménage, dans un contexte économique contraignant* »⁷.

En définitive, bien que les facteurs économiques soient toujours importants dans le processus migratoire, les recherches peuvent tout de même tenter de dépasser les limites des théories analysées ci-dessus et chercher à prendre en compte un plus large spectre de facteurs d'explication de la décision à migrer : par exemple, le besoin d'échapper à des situations dangereuses, la recherche d'un meilleur climat, la quête de la spiritualité entre autre.

⁷ Stark, 1991, cité par Flahaux. M-L (2009, p 23)

✓ DISCUSSION DES CONCEPTS

1. La migration

La migration est un concept polysémique diversement apprécié selon les considérations. Elle peut être considérée comme un changement de résidence dicté par des motivations économiques, politiques ou socio-culturelles et poussant à franchir des limites administratives. Pour L. Henry (1981, p 105), c'est « ***un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine, ou lieu de départ, à un certain lieu de destination, ou lieu d'arrivée*** ».

Pour les géographes, la migration est donc intimement liée à l'espace. Il s'agit pour eux, d'analyser les rapports qu'entretiennent les hommes avec l'espace. Ces déplacements s'effectuent généralement de la campagne vers la ville et inversement mais aussi entre les campagnes et entre les espaces urbains. Au Sénégal cette forme de migration peut se présenter sous différents types : le navétanat, l'exode rural, les migrations rurales-urbaines et inter urbaines.

- ✓ Le navétanat : Le mot « navétane » signifie en Wolof « saison des pluies » et désigne également les migrants saisonniers. Pendant la période faste de l'arachide, le « navétanat » se faisait durant la période des pluies, des régions du pays vers le bassin arachidier et même des flux provenaient des pays voisins. Ce mouvement migratoire était parfois organisé par les marabouts de la confrérie mouride et devenait très important lors d'une pluviométrie abondante. Par contre une mauvaise saison des pluies entraînait une décroissance de la courbe démographique et une migration vers les « Terres Neuves », où les conditions climatiques étaient plus favorables. Mais comme l'a souligné Mboup (2006, p 258), « ***l'exode rural l'a emporté sur le navétanat*** ».
- ✓ L'exode rural est aussi un phénomène de flux internes qui se matérialise par l'afflux des populations des zones rurales (zones démunies et touchées par la rareté des réserves alimentaires) vers celles urbaines où, l'attractivité économique est plus marquée. C'est une question d'envergure mondiale particulièrement actuelle, car la population des villes a dépassé celle des campagnes depuis 2007 et pour la première fois dans l'histoire de l'humanité. Cela est dû à la plus grande facilité de trouver un

emploi salarial en ville qu'en campagne mais aussi, à la crise agricole qui, affecte le monde rural.

- ✓ Les migrations rurales-urbaines se font au gré des relations ville-campagnes. Ces types de migrations permettent aux villes de se ravitailler en produits vivriers venant de la campagne et inversement à la campagne, les produits de la ville.
- ✓ Les migrations inter urbaines et pendulaires se font entre les aires urbaines et sont favorisées par le développement des transports. Elles sont plus intenses dans les grandes agglomérations comme celle de Dakar-Pikine où, les populations se déplacent des lieux de travail vers la banlieue dortoir.

2. Le rural et l'urbain

Longtemps opposé à l'urbain ou domaine de la ville, le rural est le domaine de la campagne. C'est la partie la moins bâtie et porte l'agriculture même s'il existe des espaces ruraux non agricoles. Il peut être associé à l'espace où se développe l'agriculture.

L'espace rural peut donc se définir comme « *un mode particulier d'utilisation de l'espace et de vie sociale. Il est ainsi caractérisé par une densité relativement faible des habitants et des constructions, faisant apparaître des paysages à couverture végétale ; un usage économique à dominante agro-sylvo-pastorale ; un mode de vie de ses habitants caractérisé par leur appartenance à des collectivités de taille limitée et par des rapports particuliers à l'espace ; une identité et une représentation spécifiques, fortement connotées par la culture paysanne* »⁸.

L'espace rural est donc fortement sous l'emprise du naturel, ou l'occupation de l'espace est spontanée et le mode d'habitat est discontinu. Il désigne enfin l'espace habité par les ruraux, les zones de terroir et les forêts. Il se distingue également par ses activités dominées par le secteur primaire et principalement l'agriculture et l'élevage.

Cet espace rural se différencie de l'espace urbain qui est le domaine de la ville. Ce dernier est marqué par son urbanisation, une occupation continue et une transformation perpétuelle de son espace. Dans la ville, les activités liées à l'industrie et aux services sont les plus prospères. Cependant, l'activité industrielle ou l'espace urbanisé ne permettent pas à eux seuls de définir l'espace urbain car, il existe aussi des zones urbanisées ou industrielles qui sont du domaine de la campagne.

Au Sénégal, la définition de la ville peut prendre une dimension statistique et juridico-administrative. En effet, est considérée comme ville, toute agglomération humaine d'au moins dix mille habitants et ayant une commune urbaine dirigée par un maire. Cette dimension statistique est aussi considérée dans la définition de la ville, dans beaucoup de pays, comme le Bénin. Selon l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) du Bénin, une ville est un chef-lieu de district « *ayant au recensement un effectif de 10 000 habitants ou plus et ayant au moins quatre des infrastructures suivantes : PTT, Perception,*

⁸ <http://books.google.sn/books>, janvier 2013

Trésor Public, Agence bancaire, adduction d'eau, électricité, Centre de santé, Collège d'Enseignement Secondaire cycle long ». (Giraut. F, 1994 : p 14)

Par contre pour les géographes comme Pierre George, une ville se définit comme « *un groupement de populations agglomérées caractérisé par un effectif de population et par une forme d'organisation économique et sociale* »⁹. De même CLAVAL. P (1981)¹⁰ pense que « *la ville est fondamentalement une organisation de l'espace destinée à maximiser les interactions les plus diverses* ». En tant qu'espace, « *elle attire et accueille des habitants auxquels elle fournit par sa production propre, par son commerce et par ses équipements divers la majeure partie de tout ce dont ils ont besoin pour s'épanouir* ». (Diop. A, 2004 : p 7)

⁹ <http://oasismauritanien.e-monsite.com/pages/mauritanie/les-principales-villes-de-la-mauritanie/>, janvier 2013

¹⁰ repris par Diop. A (2004, p 7)

3. Insertion

L'insertion est intimement liée à l'intégration qui est un processus permettant à un individu de faire partie d'une collectivité. Selon le dictionnaire le petit robert, l'insertion est l'**« intégration d'un individu (ou d'un groupe) dans un milieu social différent »**. Dans le cas de la migration à Touba, elle doit permettre au migrant d'obtenir du travail mais aussi d'améliorer son niveau de vie social.

L'insertion n'est pas seulement professionnelle mais elle touche aussi des dimensions telles que l'amélioration du statut social par les liens de mariage.

4. Economie informelle

Il n'est pas aisé de définir le concept d'économie informelle car, il n'a commencé à intéresser les spécialistes que depuis les années 1970. Cependant, toutes les analyses laissent apparaître deux éléments fondamentaux dans la définition de l'économie informelle : le non contrôle de ses activités par les pouvoirs politiques et son caractère populaire dans les pays en développement. En effet, dans ces pays et notamment le Sénégal, elle est en expansion et regroupe l'essentiel des actifs car elle est la conséquence des stratégies de développement économique défaillantes selon Ngouari. A. A (2005)

D'après la définition de l'OIT (2003), l'économie informelle désigne une double réalité : le secteur et l'emploi informels.

Pour l'OIT, « *d'une façon générale, le secteur informel peut être décrit comme un ensemble d'unités produisant des biens ou des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations d'emploi – lorsqu'elles existent – sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les liens de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme. [...] »¹¹* »¹¹

L'économie informelle représente donc toutes les activités génératrices de revenus, non structurées, non enregistrées ou non contrôlées par les autorités locales et qui, regroupent généralement une tranche de population peu ou pas formée. Cette dernière est caractérisée par ses difficultés à intégrer l'économie formelle ou se heurte à la défaillance de l'économie formelle et des politiques de développement économiques initiées par les Etats.

Ses activités peuvent donc être constituées du commerce de gros ou de détail, de la contrebande, des trafics mais aussi des emplois non déclarés dans le secteur formel. Ainsi, elle est de loin, l'activité qui permet aux populations rurales, chassées par les dures conditions de leur milieu, de trouver une reconversion dans l'économie urbaine des pays en développement comme le Sénégal. C'est pourquoi, elle est parfois qualifiée par certains auteurs d' « *économie populaire* » (De Soto, 1994), d' « *économie non-structurée* »

¹¹ <http://books.google.sn/books>, janvier 2013

(Charmes, 1980 ; Nihan 1980 ; Sethuraman, 1976), d' « *économie non officielle* » (Archambault et Greffe, 1984), du fait de « *l'absence de forme précise* » selon Odile Castel (2007, p 2).

CADRE OPERATOIRE

Question générale :

Qu'est-ce qui peut expliquer l'attractivité de Touba et comment se fait l'insertion des migrants dans l'économie de la cité religieuse ?

Questions spécifiques :

- ✓ Qu'est-ce qui explique la migration des ruraux vers Touba ?
- ✓ Comment se fait l'insertion des migrants dans la vie économique de Touba ?

Objectif général :

Connaître les facteurs de la migration vers Touba ainsi que l'insertion des migrants dans l'économie urbaine à travers l'exemple du marché Ocas.

Objectifs spécifiques

- ✓ Identifier les facteurs de la migration vers Touba ;
- ✓ Montrer l'insertion des migrants dans l'économie de Touba.

Dans un souci de bien élaborer un travail de terrain, nous nous sommes fixés les hypothèses de recherche suivantes :

Hypothèse générale :

La crise agricole et les facilités de la vie à Touba, y ont conduit les populations qui, grâce au commerce informel de détail du marché Ocas, ont su trouver une insertion facile.

Hypothèses spécifiques :

- ✓ La forte migration à Touba s'explique par la crise agricole et du monde rural et les facilités offertes par les autorités de Touba aux migrants.
- ✓ Les différents réseaux et le commerce informel de détail du marché Ocas ont permis aux migrants d'avoir une insertion facile dans la vie économique de Touba.

Hypothèses	Variables	Indicateurs
Hypothèse spécifique 1 : La forte migration à Touba s'explique par la crise agricole et du monde rural et les facilités offertes par les autorités de Touba aux migrants	Crise agricole	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Désengagement de l'Etat dans le secteur agricole ▪ Déficits pluviométriques ▪ Baisse des rendements
	Attractivité de Touba	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Politique de peuplement des autorités ▪ Octroi de parcelles d'habitation ▪ Solidarité et sociabilité des populations
Hypothèse spécifique 2 : Les différents réseaux et le commerce informel de détail du marché Ocas ont permis aux migrants d'avoir une insertion facile dans la vie économique de Touba	Le rôle des réseaux dans la migration	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informations limitant les risques de la migration ▪ Assistance par l'octroi de logement ▪ Assistance par la fourniture de marchandises
	L'importance du commerce informel de détail du marché Ocas	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insertion facile ▪ Travail ne nécessitant pas une grande formation ou qualification ▪ Accumulation d'argent

METHODOLOGIE

Tout travail d'étude et de recherche doit se baser sur une méthodologie bien élaborée afin de définir les méthodes d'enquêtes et de terrain et les procédures techniques à suivre. Ainsi, nous avons entamé notre travail par une recherche documentaire et par la formulation de la problématique puis, par l'enquête de terrain qui a permis d'obtenir des données sur lesquelles nous nous sommes appuyés pour parfaire ce travail.

La recherche documentaire :

Etape importante d'un travail d'étude et de recherche, la recherche documentaire nous a permis de fortifier notre connaissance sur le thème et la zone d'étude. Elle s'est faite dans la bibliothèque de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, celle du département de géographie et à travers les sources internet. Les différents documents consultés étaient des ouvrages généraux, des thèses de doctorat, des mémoires de maîtrise, des articles et des rapports de recherche.

Enquête de terrain :

L'enquête de terrain s'est déroulée durant le mois de septembre 2013 et a combiné méthodes qualitatives et quantitatives.

L'enquête qualitative s'est déroulée en deux phases. La première nous a permis de réaliser des entretiens avec le conseiller spécial du président de la communauté rurale de Touba Mosquée et les agents communautaires d'une part, et d'autre part, avec les délégués de marché et les commerçants. Elle s'est faite sous forme de questions ouvertes donnant la liberté d'expression aux intervenants mais aussi une série de questions fermées, leur a été délivrée, sur les montants des taxes prélevés, le nombre de commerçants au marché Ocas. Sur ce dernier, on n'a pas de réponses précises à cause d'une absence de recensement dans le marché.

A la maison communautaire, les questions tournaient autour des facteurs de la migration, de l'attractivité de Touba et de l'importance du marché pour la communauté rurale. Par contre pour les commerçants et les délégués de marché, on a plus insisté sur l'insertion des migrants, les rapports entre marchands des rues et commerçants ainsi que l'impact de la migration internationale dans le marché Ocas.

La deuxième phase s'est déroulée sous forme d'entretiens par secteurs et concernait uniquement les marchands. Cette technique a été adoptée pour contourner les failles de l'échantillonnage. Le choix des secteurs répondait à une logique de distance pour que toutes les sections du marché puissent être représentées. Il y avait les secteurs poste de police Keur Serigne Mouhammadan à l'ouest, le poste de police Market bi au centre du marché et celui sis à proximité de la poubelle au sud.

Quant à l'enquête quantitative, elle était soumise aux marchands et s'articulait autour de trois rubriques :

- ✓ L'identification qui permet d'avoir des renseignements sur l'âge, la situation matrimoniale, les quartiers de résidence des marchands, les ethnies et confréries des migrants ;
- ✓ La migration qui permet de recueillir des informations concernant le lieu de naissance des migrants, leurs activités avant et actuelles et les raisons de leur venue à Touba ;
- ✓ L'insertion qui a montré l'importance des réseaux migratoires dans la migration, les revenus quotidiens des marchands ainsi que les rapports entre les différents acteurs du marché.

L'échantillonnage :

Nous avons choisi de faire une enquête au hasard sur cinq cent vingt-quatre (524) personnes. Ces dernières sont localisées sur la rue 28, allant du poste police keur Serigne Mouhammadan jusqu'au-delà du poste police Market bi sur une distance de 400 m environ. Il faut souligner qu'établir une base de sondage a été très difficile. Les délégués du marché et même les agents de la communauté rurale de Touba Mosquée nous ont affirmé qu'ils étaient incapables de donner des chiffres exacts, du fait de l'absence de recensement dans le marché.

Ainsi, nous avons opté une technique basée sur le comptage des marchands sur une surface de 280 m², c'est-à-dire 28 m représentant la largeur de la rue sur une distance de 10 m. Ce qui a donné 83 personnes sur cette surface établie. Ce chiffre a été multiplié par 40 ; qui représente le résultat du rapport entre la surface totale de cette rue (11200 m²) sur celle choisie (280 m²). Donc il y aurait près de trois mille trois cent vingt (3320) marchands sur cette longue avenue du marché Ocas, le lieu de notre travail d'étude et de recherche.

Si on applique la formule $n = (Z^2 \times N) / (Z^2 + (I^2 \times (N - 1))$, l'échantillon tournerait autour de 657 personnes après ajustement, pour un niveau de confiance de 90%. Ce qui nous situerait à près de 133 individus pour atteindre ce niveau de confiance.

n = taille de l'échantillon à interroger

N = le nombre de ménages (ici le nombre de marchands qui est égal à 3320)

I = largeur de la fourchette exprimant la marge d'erreur (intervalle de confiance) = 0,05

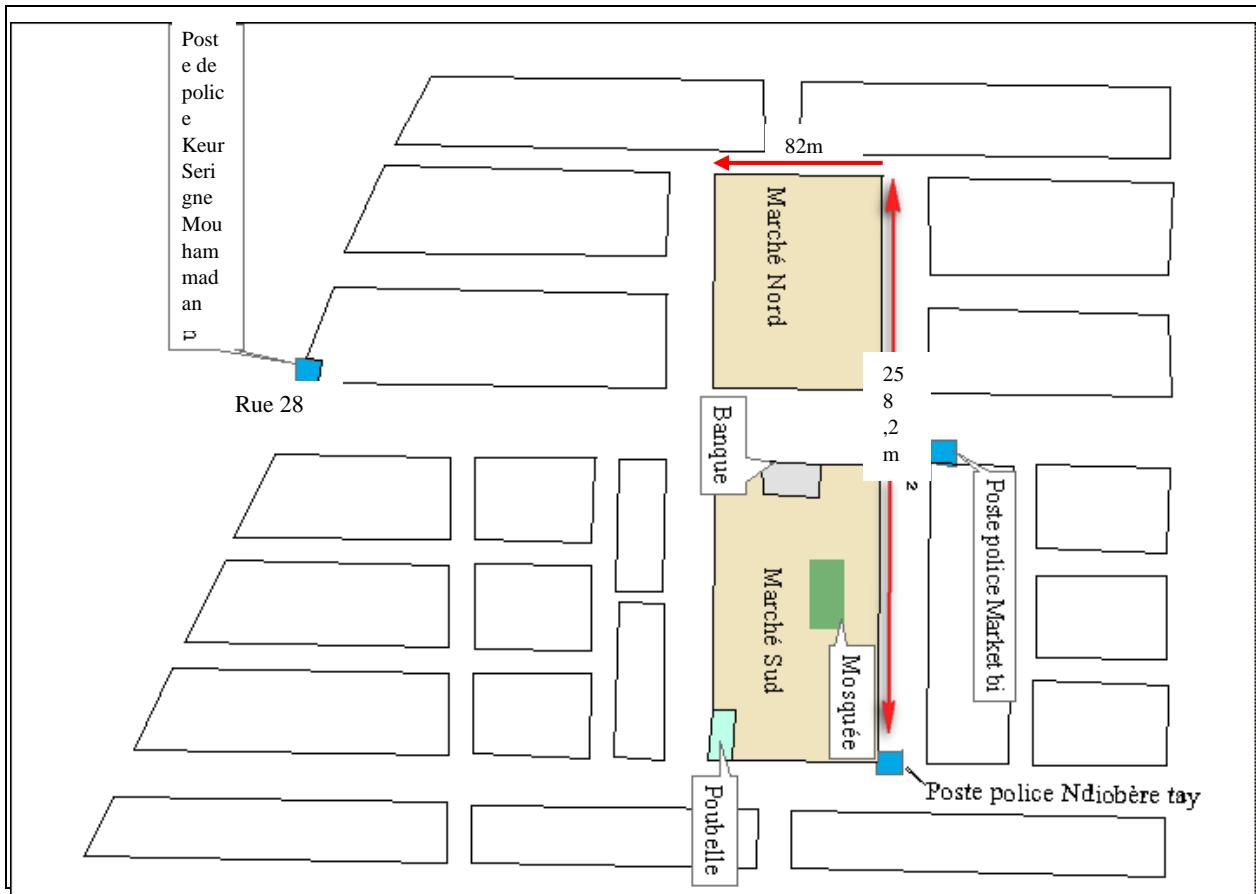
$Z = 1,65$ pour 90% de niveau de confiance, on a une marge d'erreur de 10%

Base de sondage :

Les marchands : 3320

Les marchands interrogés : 524

Taux de sondage : 15,78 %



Source : Photo prise auprès du délégué du marché en septembre 2013, reprise et améliorée par Moussa Ndour, laboratoire REMED

Population cible :

La population cible était les marchands ambulants, les tabliers, les commerçants, les délégués du marchés et les agents communautaires.

- Les marchands ambulants et tabliers ont été les premiers cibles du fait qu'ils sont principalement constitués de jeunes, venus du monde rural. De ce fait, la question de l'insertion des migrants ne saurait se comprendre sans l'apport de cette population.
- Les commerçants ont été ciblés pour fournir des renseignements sur leur cohabitation avec les marchands occupant les rues et de surcroit, sont de véritables concurrents pour ces commerçants.
- Les délégués de marché peuvent fournir des informations sur l'organisation du marché et les problèmes que rencontre ce dernier. Il s'agit du délégué du marché et du représentant de l'UNACOIS

- Les agents communautaires peuvent nous renseigner sur les données démographiques et nous donner des statistiques précises.

Traitement des données :

Les informations recueillies sont traitées puis analysées. Le traitement de ces données quantitatives a nécessité l'utilisation de l'outil informatique, du logiciel sphinx et de traitement de données Excel.

Difficultés :

Beaucoup de difficultés ont surgi durant ce travail. D'abord, se posait un problème de temps du fait que nous ne disposions que du mois de septembre pour faire le travail de terrain. Ensuite, trouver des chiffres justes et fiables sur lesquels doivent s'appuyer l'échantillonnage était très difficile, car à Touba aucun recensement à notre connaissance n'est fait sur le marché Ocas.

Des difficultés de collaboration notamment au niveau de la communauté rurale de Touba mosquée où, malgré notre insistance, accéder à leurs données a été très difficile. Nous n'avons eu que des entretiens. On nous a demandé de déposer une demande et de rester à l'écoute ; ce que nous avons fait. Malheureusement, nous n'avons pas eu de réponse durant tout le temps que nous avons passé à Touba si ce n'est que l'entretien avec le conseiller du président de la communauté rurale de Touba mosquée.

**1^{ère} partie : PRESENTATION DE LA ZONE
D'ETUDE ET FACTEURS DE LA
MIGRATION A TOUBA**

Cette première partie accès sur les facteurs de la migration à Touba, sera structurée en deux sous-parties. La première fera une présentation de Touba et la seconde va montrer l'origine des migrants ainsi que les facteurs de la migration.

I.1. PRESENTATION DE TOUBA

I.1.1. Position géographique et localisation

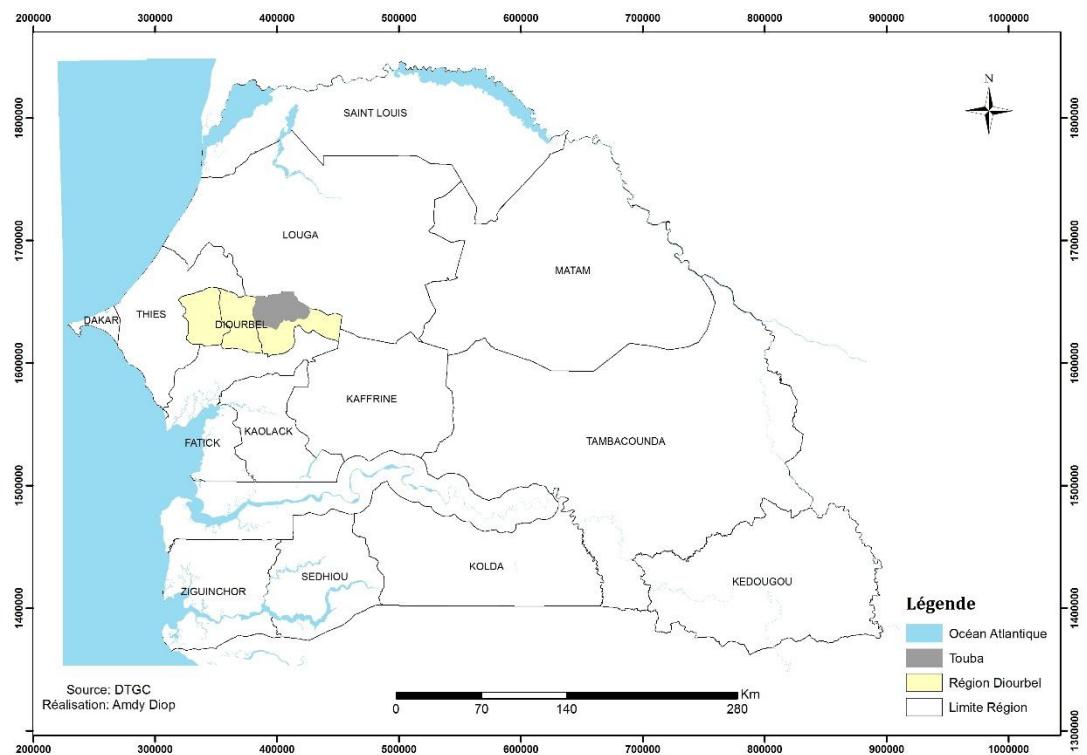
Localisée à 15°52' et 16° longitude ouest ; et 14°30' et 15° latitude nord, Touba se trouve dans l’arrondissement de Ndam, situé dans le département de Mbacké et dans la région administrative de Diourbel. Cette dernière est à 146 km à l’Est de la capitale Dakar, sur la route Nationale N° 3. Quant à la cité religieuse de Touba, elle est à 7 km du département de Mbacké, 47 km de Diourbel et à 193 km de Dakar.

Touba est une communauté rurale du point de vue juridico-politique c'est-à-dire « *un certain nombre de villages appartenant au même terroir, unis par une solidarité résultant notamment du voisinage, possédant des intérêts en commun et ensemble capable de trouver les ressources nécessaires à leur développement* »¹². Elle couvre une superficie de 29 995 ha et regroupe soixante-treize (73) villages dont celui de Touba mosquée qui est le chef-lieu. Elle est limitée :

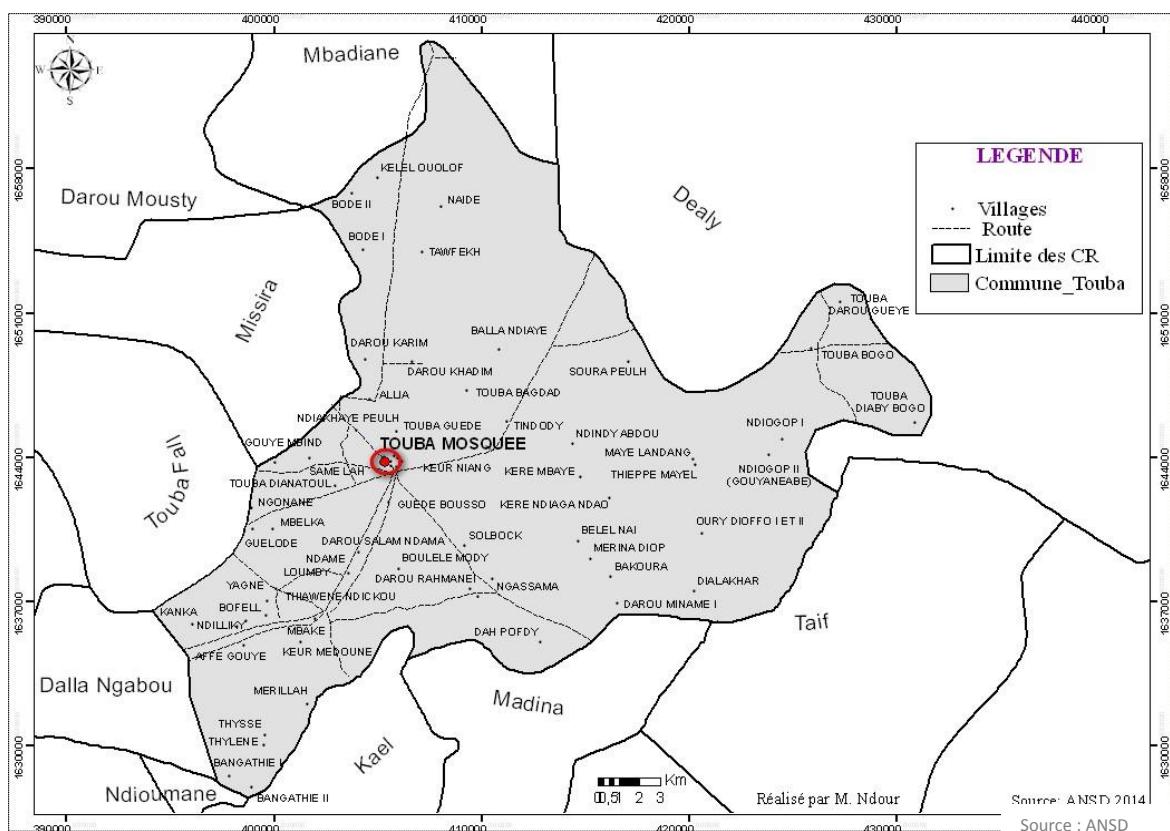
- au nord par les communautés rurales de Darou Mousty et Mbadiane (département de Kébémer) ;
- au sud, par celles de Kael, Madina et Taïf ;
- à l’ouest par celles de Dalla Ngabou, Missira et Touba Fall;
- et à l’Est, par celle de Dealy dans l’arrondissement de Sagatta Djolof (département de Linguère).

¹² DIOUF.P.M.B (2009)

Carte 1 : Situation de Touba dans le Sénégal



Carte 2 : La communauté rurale de Touba Mosquée

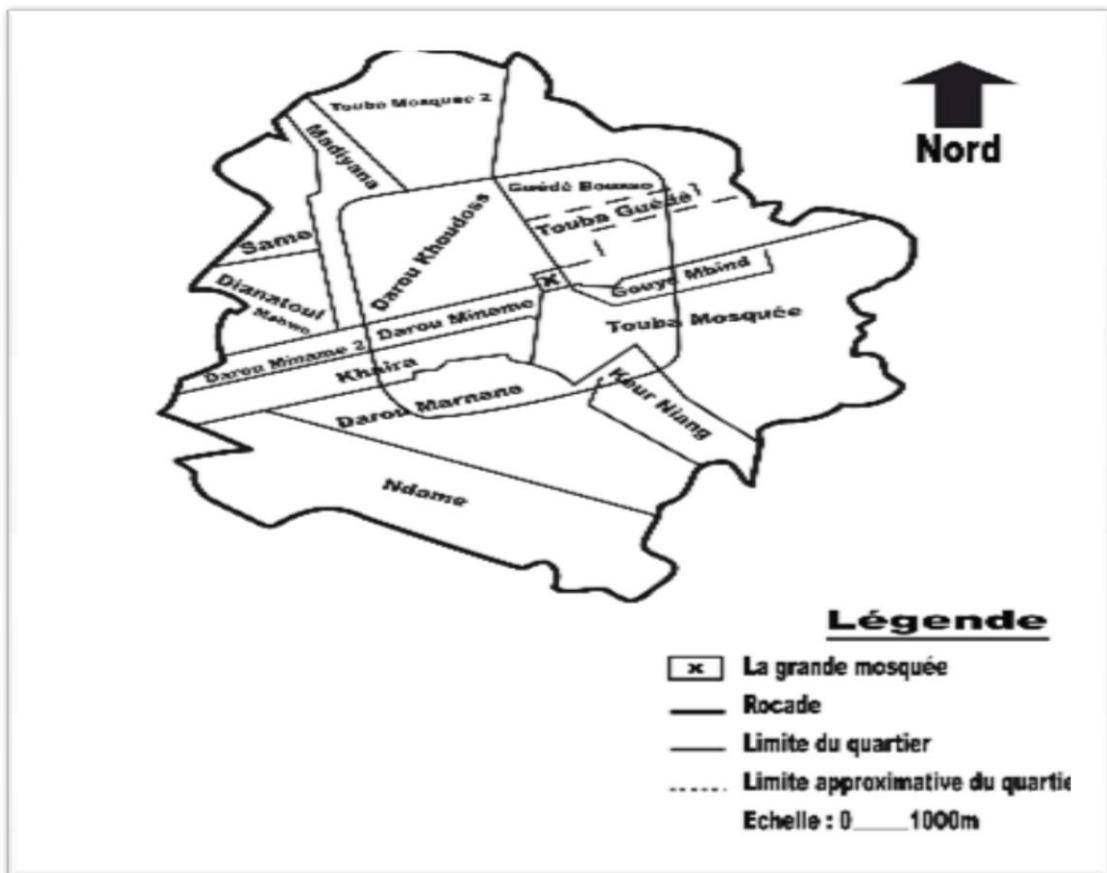


Cependant, l'agglomération urbaine de Touba (c'est-à-dire l'espace urbanisé autour de la grande mosquée) s'étend sur 12 000 ha et est répartie en quatorze villages¹³ ou quartiers que sont : Sam, Touba Mosquée, Khaïra, Dianatoul Mahwa, Madiyana, Ndame, Guédé Bousso, Darou Miname, Gouye Mbind, Darou Khoudoss, Touba Mosquée 2, Keur Niang, Darou Marnane et Touba Guédé.

Ces quartiers se différencient en fonction de leur localisation dans l'espace urbain (cf. carte n° 2). Il y a d'abord les quartiers situés près de la rocade qui, de par surcroît sont les premières installations de la ville sainte et aussi les plus populaires (Darou Khoudoss, Darou Miname, Gouye Mbind, Touba Mosquée, Guédé Bousso et Touba Guédé) ; ensuite, viennent les quartiers proches de la rocade comme Darou Marnane, Keur Niang et Khaira ; et enfin, on a les quartiers qui bordent la ville sainte qui, sont les plus récents : il s'agit de Same, Ndame, Madiyana Touba Mosquée 2 et Dianatoul Mahwa.

¹³ A Touba, c'est le terme village qui est le plus souvent utilisé par les autorités de la communauté rurale pour désigner les quartiers.

Carte 3 : Les villages ou quartiers de Touba



Source : Cheikh Gueye, 2002 b

I.1.2. Le cadre physique

Situé au cœur du Sénégal, Touba a un climat de types soudano sahélien avec une longue saison sèche d'octobre à juin et une courte saison des pluies. L'harmattan, vent chaud et sec, balaie constamment cette partie du Sénégal sur près de huit mois, occasionnant des températures extrêmement élevées : les maxima se situent à plus de 35°C et les minima à 22°C. Les mois d'avril et de mai sont les plus chauds et ceux de janvier et février les plus froids.

La pluviométrie y est relativement faible et comprise entre les isohyètes 400 et 500 mm/an. Les sols sont pauvres du fait de la perte de leur couvert végétal et de la dégradation de l'environnement et sont formés de sédiments sableux ou sablo-argileux d'origine éolienne et alluviale. Les sols ferrugineux tropicaux non ou peu lessivés ou sols « diors » constituent la quasi-totalité de ces sols. On y trouve aussi dans la partie Sud-Ouest des sols « deck » (ferrugineux lessivés) et des sols bruns hydromorphes.

La végétation dominante est la steppe, composée d'espèces épineuses comme l'acacia.

Touba ne dispose pas d'un réseau hydrographique ou d'une façade maritime. Ces réserves en eau sont constituées principalement des nappes souterraines qui, pour l'essentiel sont salées. Il s'agit du Lutétien (20 à 95 m de profondeur), du Paléocène (104 et 280 m de profondeur) et du Maestrichtien (240 et 349 m de profondeur).

Son relief est relativement plat, formé de bas plateaux sablonneux avec une altitude moyenne de 25 m.

I.1.3. Touba, une agglomération en pleine expansion spatiale et démographique

I.1.3.1. L'expansion spatiale

Village fondé par le vénéré Cheikh Ahmadou Bamba en 1887, Touba était un lieu de prière et de retraite spirituelle. Cependant, c'est à la suite du rappel à Dieu du fondateur du mouridisme en 1927, que la cité va connaître un début de peuplement poussé, se limitant seulement à la proximité de la Grande Mosquée (Darou Khoudoss et Darou Miname). Pendant cette période, la superficie bâtie de Touba était estimée à 400 hectares.

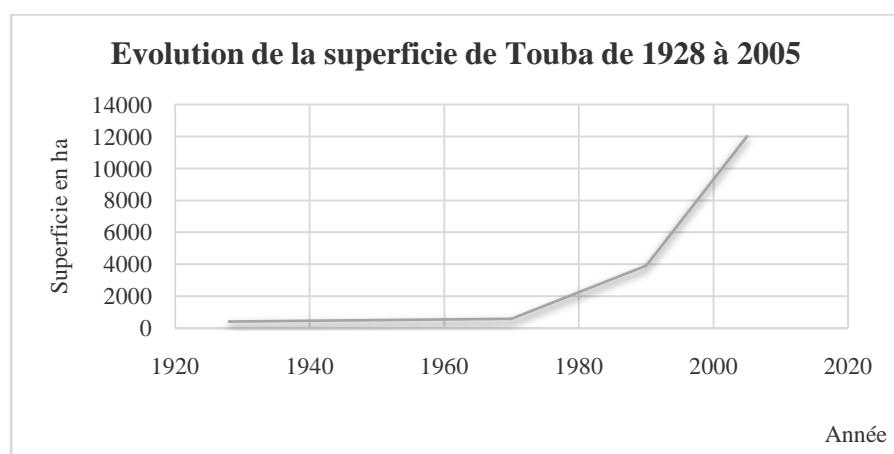
C'est avec le khalifat de Serigne Abdoul Ahad (troisième khalife des mourides de 1968 à 1989) que Touba connaîtra une expansion rapide grâce à des programmes de lotissements initiés et d'octroi gratuit de parcelles aux disciples. Ce qui fait passer la superficie de la cité de 575 hectares en 1970 à 3900 hectares en 1990. A partir de cette année, elle continue toujours de s'agrandir, cette fois-ci sous l'égide de Serigne Saliou (cinquième khalife des mourides de 1990 à 2007) qui, réalise des lotissements sur plusieurs quartiers, soit près de 94 000 parcelles. Ainsi, Touba depuis les années 2000, est devenu l'une des plus grandes agglomérations du pays en termes de surface bâtie avec plus de 12 000 hectares.

Tableau 1 : Evolution de la superficie de Touba de 1928 à 2005

Années	1928	1970	1990	2005
Superficie en ha	400	575	3 900	12 000

Source : Guèye. C, « 2002 b & 2005)

Graphique 1 : Evolution de la superficie de Touba de 1928 à 2005



Source : Guèye. C, « 2002 b & 2005)

I.1.3.2. La forte poussée démographique

L’agglomération urbaine de Touba qui compte aujourd’hui quatorze quartiers (ou villages), a connu une croissance démographique exponentielle au cours des trente dernières années. Guèye. C (2002 b, p 124) écrit que « *cet accroissement fulgurant a surpris chercheurs et décideurs : on tablait en 1974 sur une population toubienne de 39 000 habitants pour 1990* ». Or au recensement de 1988, la population de la cité religieuse a été estimée à plus de 123 000 personnes, triplant du coup les estimations et projections faites auparavant. En effet, Touba est passé de 2124 habitants en 1958, 29 634 habitants en 1976, 123 552 habitants en 1988 à 542 419 habitants en 2002. Toutefois, ce chiffre impressionnant ne fait pas l’unanimité car, il est rejeté par les autorités de la ville sainte qui, estiment que sa population est sous-évaluée. Selon le conseiller spécial du président de la communauté rurale de Touba mosquée, le recensement de 2002, a coïncidé avec l’appel du khalife d’alors, Serigne Saliou Mbacké pour les travaux champêtres de Khelcom. Ce qui avait occasionné le départ des populations vers les champs du marabout et, principalement celles du quartier de Darou Khoudoss, quartier le plus populaire de Touba. Ainsi, ces dernières n’ont jamais été recensées et, ce gap n’a pas été rectifié par la commission du recensement. Il ajoute que le recensement administratif a donné plus de 700 000 habitants et il serait juste, d’après lui, d’estimer la population actuelle de la ville sainte à plus d’un million d’habitants. Ce chiffre est d’ailleurs confirmé par l’enquête menée en 2005 par le CAUS (Cabinet d’Architecture et d’Urbanisme du Sénégal) qui, évalue la population de Touba à 1 060 462 habitants. De même si on se projette avec un taux d’accroissement pareil à celui de la période 1988 – 2002, la population actuelle de Touba ne serait pas loin du chiffre donné par le CAUS. Cependant, que dire du RGPHAE de 2013 qui vient confirmer les résultats du recensement de 2002 car, donnant à Touba une population de 650 000 personnes ?

En définitive, il faut donc relativiser avec la population de la ville de Touba ; car l’écart entre les chiffres fournis par les uns et les autres est très important. Toutefois, force est de reconnaître qu’elle jouit d’un fort potentiel démographique. Cette forte croissance de population, si elle est maintenue, pourrait conduire à un doublement¹⁴ de la population en moins de dix ans. Ce qui prouve qu’elle n’est pas le résultat d’une dynamique démographique naturelle mais plutôt celle des flux migratoires.

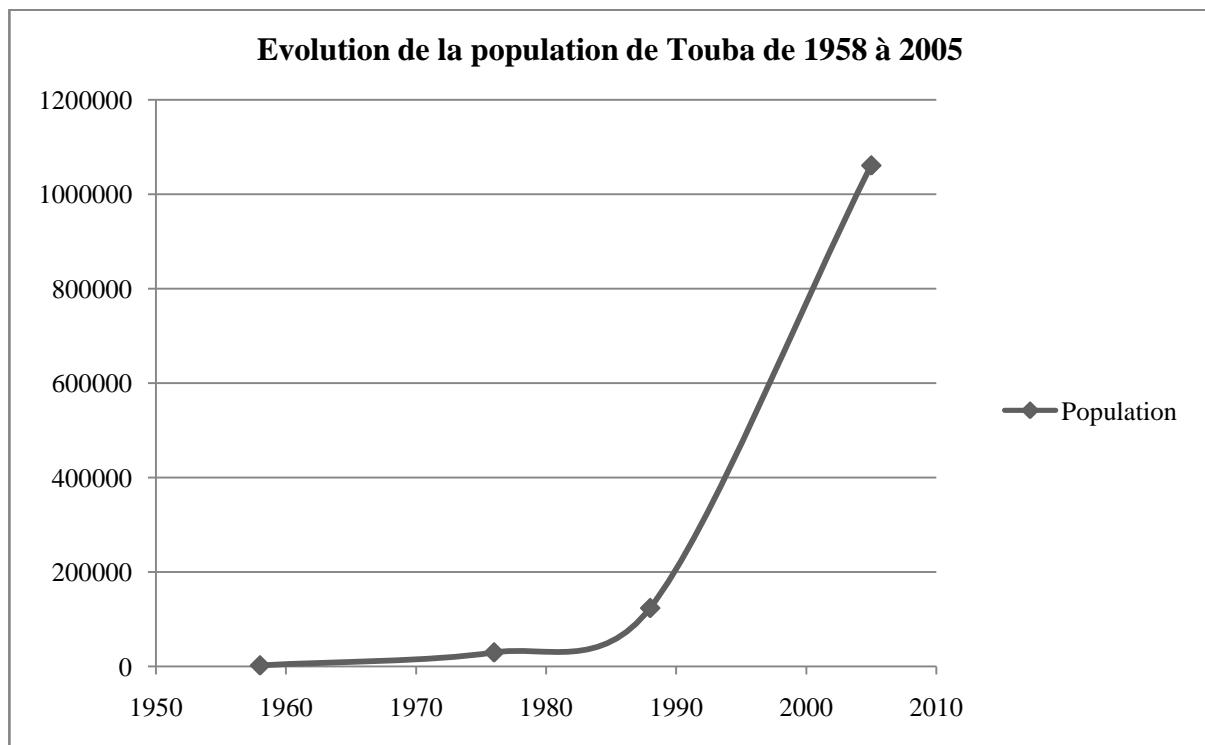
¹⁴ Si on applique la projection selon la formule $p_n = p_0 (1+tan)^n$;

Tableau 2 : Evolution de la population de Touba de 1958 à 2005

Années	1958	1976	1988	2005
Population	2124	29 634	123 552	1 060 462
Taux d'évolution de la population en %	Non connu	26,41	23,88	

Source : Données tirées des travaux de Guèye. C (2005), du R.G.P.H. (1976, 1988 ET 2002), de la D.P.S. et enquêtes ménages C.A.U.S

Graphique 2 : Evolution de la population de Touba de 1958 à 2005



Source : Données tirées des travaux de Guèye. C (2005), du R.G.P.H. (1976, 1988 ET 2002), de la D.P.S. et enquêtes ménages C.A.U.S

Il est donc avéré que le poids démographique dont jouit l'agglomération de Touba est réel ; car elle représente plus de 90% de la population de l'arrondissement de Ndame¹⁵ et 44,16% de celle de la région de Diourbel¹⁶. Mais si on se réfère aux données du CAUS, Touba accueillerait plus de la moitié de la population de la région de Diourbel et près de 10% de celle du pays. Cette population est composée de 49,70% d'habitants ayant moins de 20 ans et 44,89% qui ont un âge compris entre 20 et 60 ans¹⁷.

En définitive, la forte démographie de Touba est aujourd’hui sans conteste même si les chiffres fournis par les uns et les autres sont largement différents. Cette importante croissance de population s’explique en grande partie par les migrations du fait de son attractivité économique et sa dimension spirituelle en tant que capitale du mouridisme.

¹⁵ Données de l’ANSD, SES de Diourbel de 2004

¹⁶ Données de l’ANSD, SES de Diourbel de 2009

¹⁷ Rapport justificatif : plan directeur d’urbanisme de Touba « horizon 2020 » (p 60)

I.1.4. Les infrastructures

Les infrastructures au niveau de la ville sainte ne sont pas très nombreuses, comparées aux autres villes du Sénégal de la même taille. On y note principalement des édifices religieux qui sont les plus nombreux (mosquées, résidence Khadim Rassoul qui sert d'hôtel lors des grandes cérémonies religieuses de Magal...).

Le réseau routier est bien fourni, grâce notamment aux travaux d'extension de la voirie urbaine. Aujourd'hui, Touba dispose de nombreuses routes mais nous n'avons pas d'informations suffisantes pour donner le nombre exact de kilomètres de routes bitumées.

Les bâtiments administratifs ne sont pas fréquents du fait du statut particulier¹⁸ de la ville sainte et de son exterritorialité. Ils sont constitués de la sous-préfecture de Ndam, de la maison communautaire entre autre.

Touba ne dispose pas aussi d'édifices sportifs car les jeux y sont interdits. Les activités sportives et culturelles sont délocalisées à Mbacké qui, accueille souvent les jeunes de la ville sainte à la fin des semaines, pour des matches de football le plus souvent.

En 1986, une brigade de gendarmerie a été créée, renforcée en 2005 par une nouvelle unité à Dianatoul Mahwa. De même un commissariat spécial de cent quatre (104) policiers a vu le jour en 2005 et une brigade de sapeurs-pompiers. Ce qui démontre l'intérêt accordée à cette ville par les autorités étatiques.

Par ailleurs, la ville comme tout centre urbain, bénéficie d'une forte présence des banques. Pratiquement toutes les grandes banques au Sénégal y sont représentées.

Les établissements scolaires franco-arabes sont en bonne présence dans la ville ; contrastant avec la quasi absence des écoles françaises du fait du caractère de la ville sainte. En effet, les rares établissements scolaires français qui s'y trouvaient, ont été fermés sur la demande de Serigne Saliou Mbacké. Ainsi, sept écoles primaires françaises sont localisées dans la communauté rurale de Touba Mosquée dont deux seulement dans le chef-lieu Touba ;

¹⁸ Vu son organisation et son dynamisme, Touba est un pôle économique majeur du Sénégal ; cependant, elle est considérée comme un village du point de vue politique sans doute du fait de son exterritorialité. Cette dernière lui vient sans doute de son titre foncier qui, selon Guèye. C (2005), est acquis sous le numéro 528 au nom de l'Etat colonial puis Sénégalais, le 11 août 1930 sur réquisition du Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale Française et couvrait une superficie de 400 hectares autour de la Grande Mosquée.

situées à Darou Khoudoss. Ces deux établissements primaires comptent « ***15 classes pour un effectif de 1 413 élèves répartis entre 633 garçons et 780 filles*** »¹⁹.

En matière d'infrastructures de santé, Touba dispose d'un hôpital (Matlabul Fawzayni, inauguré en 2005), d'une capacité de deux cents lits, dans le quartier de Dianatoul Mahwa ; de deux centres de santé et de dix-sept postes sanitaires. Ce qui montre le déficit criant des structures sanitaires conjugué avec le manque de personnel qualifié.

¹⁹ Rapport justificatif : plan directeur d'urbanisme de Touba « horizon 2020 » (p 101)

I.1.5. La vie économique

La vie économique à Touba se résume pour la plupart au commerce informel, à l'artisanat et au transport. Selon Ndiaye. O et Sarr. A.G (2007, p 8) « *quatre-vingt-deux virgule un pour cent (82,1%) des chefs de ménages ont une activité dans le commerce (quincaillerie, pharmacie, vente de gros et de demi-gros, etc.)* » ; ce qui démontre l'importance de cette activité à Touba. Ceci est aussi confirmé par le PDU de Touba qui montre que 48% de sa population active sont dans le commerce.

Cette prédominance de l'activité commerciale peut s'expliquer à trois niveaux. D'abord, par la position de Touba qui est un carrefour entre les grandes villes du Sénégal (Kaolack, Louga, Thiès et Dakar) ; ensuite, par la facilité d'insertion dans l'économie urbaine par le petit commerce des rues ; et enfin, par l'exterritorialité dont bénéficie Touba. En effet, ce dernier aspect fait de Touba un lieu particulier, dans la mesure où, il n'y avait pas de contrôle strict des marchandises entrant dans la localité. Cette absence de contrôle a fait prospérer la contrebande et du coup booster le commerce.

Nonobstant le fait que le commerce informel est pourvoyeur d'emplois dans la ville sainte, il souffre de la précarité liée à la non-couverture sociale et aux conditions de travail dures dans les marchés où, les commerçants sont exposés à tous les dangers (incendies sans dédommagements, vols ...)

Aujourd'hui, « *Touba dispose de deux grands lieux d'échanges commerciaux (le marché OCAS et le centre commercial Serigne Saliou MBACKE), de quatre marchés de moindre importance (Moubarak, Mbarya, Khar Yalla et Khaïra). D'un marché de bétail à Ndamatou et de nombreux lieux de petites ventes de denrées alimentaires au niveau des quartiers. Il est à noter que toutes les voies qui convergent vers la grande mosquée ont tendance à devenir des rues commerçantes*

 (Ndiaye. O et Sarr. A.G, 2007 : p 12). Malgré la prolifération des marchés dans l'espace urbain, ceux-ci continuent de s'étendre sans qu'aucune norme législative ou réglementaire ne soit respectée. C'est l'exemple du marché Ocas qui a gagné ses alentours immédiats. Cette multiplication des marchés peut s'expliquer par la doctrine du mouridisme basée sur le travail et la prière ; ce qui fait que dans presque chaque quartier, il y a un marché et une mosquée.

I.1.6. Ocas, lieu de prédilection des migrants

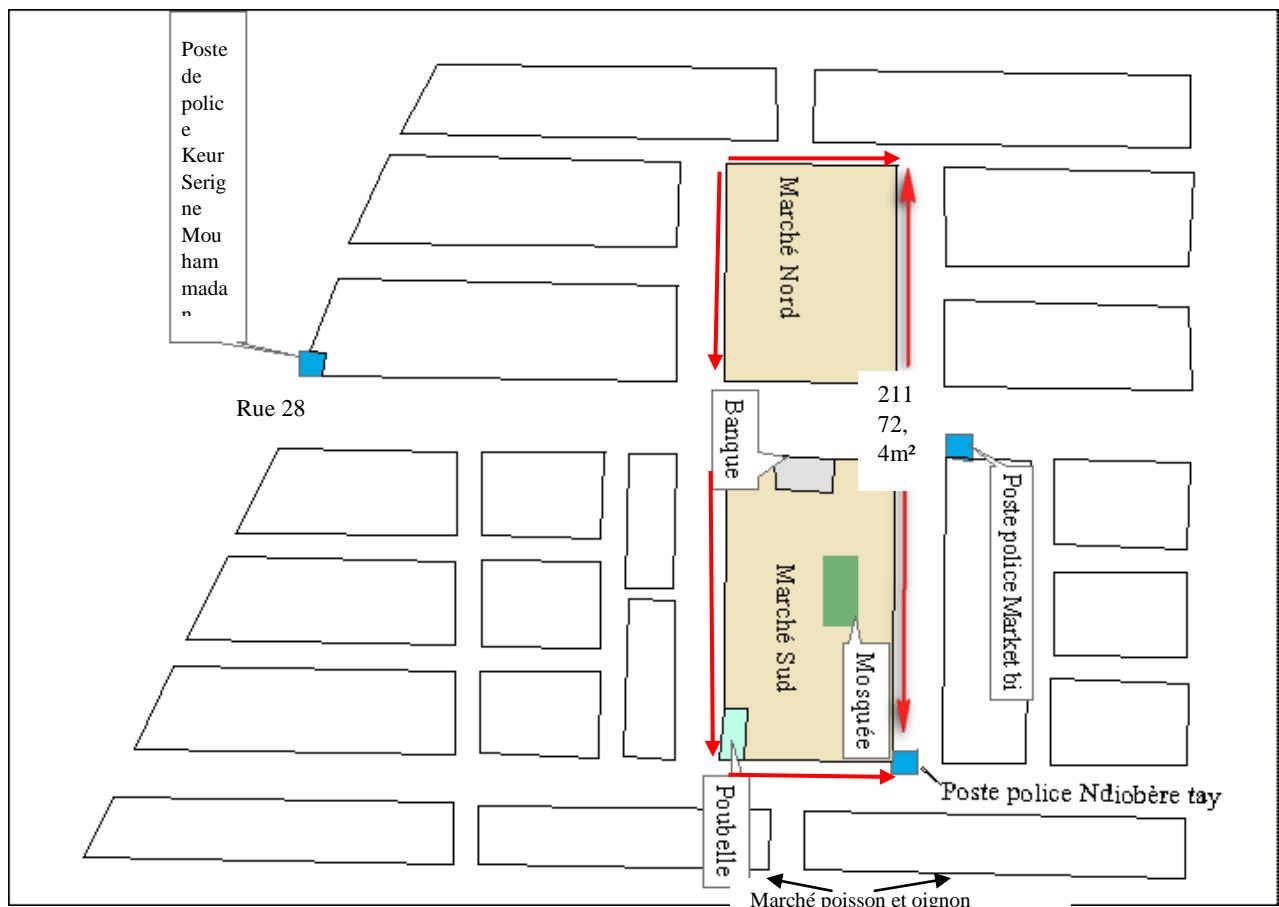
I.1.6.1. Localisation et présentation du marché

Situé au sud de la Grande Mosquée dans le quartier de Touba mosquée, le marché Ocas est le plus grand marché de Touba et aussi l'un des plus grands centres commerciaux du Sénégal. Il a été construit en 1956 sous l'égide de Serigne Fallilou Mbacké (deuxième khalife de la confrérie mouride de 1945 à 1968), puis détruit et reconstruit en 1976. Il couvrait une superficie de 21 172,4 m² et renfermait 1396 magasins selon M. Seyni DIENG, délégué du marché. Chacun de ces magasins avait une superficie moyenne de 15 m² environ.

En regardant la carte, on voit l'espace occupé par le marché après 1976, encadré par les flèches rouges. Aujourd'hui, le marché a gagné ses environs immédiats et toutes les maisons aux alentours ou presque, sont transformées en magasins ou centres commerciaux²⁰ et rattachées au marché. Actuellement, la superficie d'Ocas a été multipliée par quatre ; on peut l'estimer à environ 100 000 m².

²⁰ Ce qu'on appelle ici centres commerciaux, ce sont d'anciennes maisons transformées (R+1 ou 2) en maison de commerce.

Photo 1 : Plan du marché Ocas



Source : Photo prise auprès du délégué du marché, septembre 2013, reprise et améliorée par Moussa Ndour, laboratoire REMED

Le marché dispose d'infrastructures, permettant aux commerçants d'exercer pleinement leurs activités. Il s'agit :

- d'une mosquée, au milieu du marché Sud, représentée par le rectangle vert foncé ;
- d'une banque (CBAO), au centre Nord du marché Sud, avec un rectangle gris ;
- d'une poubelle, permettant la collecte des ordures, à l'extrême gauche du marché sud (rectangle vert clair) ;
- de trois postes de police, chargés de maintenir l'ordre dans le marché. Ils sont représentés par les trois carrés en bleu. Il s'agit :

- ✓ du poste de police Market bi, situé à l'Est de la banque ;
- ✓ de celui de Ndiobène Taye, au Sud Est de la mosquée ;
- ✓ et de celui de Keur Serigne Mouhammadan, à l'Ouest du marché, sur la rue 28.

Actuellement, Ocas est l'un des pôles économiques les plus attrayants du Sénégal et commerce avec les grandes capitales régionales du pays comme Dakar, Thiès, Kaolack, Louga entre autre. Il réalise aussi des échanges internationaux avec d'autres centres commerciaux de la sous-région (Guinée, Gambie...). Il participe activement au budget de la communauté rurale grâce à la location de cantine (six mille francs par cantines). Néanmoins, ces sommes ont permis à la communauté rurale de récolter cent cinquante-six millions de francs CFA (156 000 000 F CFA) en 1999 – 2000²¹.

Le marché emploie une grande partie de la population de la ville sainte et a presque atteint ses limites car, ne disposant plus d'espace pour son extension. Toutes ses rues et ruelles sont occupées par des marchands, occasionnant une insécurité grandissante et un problème de mobilité. On y note une forte affluence tous les jours d'où, la nécessité de repenser à sa réorganisation voire sa délocalisation.

L'insalubrité (ordures et toilettes défectueuses ; même s'il existe des points de collectes d'ordures et leur dépôt assuré par la communauté rurale, leur efficacité est à discuter) est aussi un grand problème pour le marché sans oublier les inondations en périodes d'hivernages. Cette situation résulte de l'absence d'un réseau d'assainissement et d'évacuation des eaux usées.

²¹ Chiffre fourni par le rapport justificatif : plan directeur d'urbanisme de Touba « horizon 2020 » (p 79)

I.1.6.2. Les commerçants

Le marché Ocas n'est pas destiné aux seuls commerçants. Il regroupe en dehors de ces derniers, des tailleurs, des artisans et autres. Cependant, il est difficile à l'heure actuelle, de donner un chiffre exact du nombre de commerçants se trouvant dans le marché car aucun recensement à cet endroit, n'est réalisé selon les délégués du marché que nous avons approchés. Mais, on peut estimer à juste titre que le marché regrouperait plus de trente mille (30 000) personnes avec une très forte proportion de jeunes marchands (18 – 46 ans) installés dans les rues.

I.1.6.3. Les produits

Au marché Ocas, tous les produits se vendent pratiquement : les produits vivriers comme le riz, l'huile, l'oignon, l'arachide, le poisson etc, les légumes venant des niayes et de la vallée du fleuve, les tissus, l'habillement et les friperies, les ustensiles de cuisines, les chaussures, les draps, les rideaux, les téléphones portables etc...

A Ocas, se trouve un grand nombre de marchands ambulants et de tabliers, spécialisés dans la vente des produits de détails à moindre coût. Leurs principaux produits sont les chaussures, les friperies, les ustensiles, l'habillement, les draps et rideaux pour la plupart.

Les quantités échangées quotidiennement dans le marché sont difficiles à estimer et le chiffre d'affaire très important.

I.2. ORIGINE DES MIGRANTS ET FACTEURS DE LA MIGRATION VERS TOUBA

Etudier les facteurs de la migration à Touba nécessite d'abord une prise en compte de l'origine, l'âge, le sexe et les anciennes activités des migrants. Ainsi, ce chapitre tentera d'identifier les zones de départ des migrants ainsi que leur profil mais aussi les facteurs attractifs à Touba.

I.2.1. L'origine des migrants

Etudier l'origine des migrants n'est pas facile car, Touba a connu diverses vagues migratoires au cours des années. Si les premières migrations pouvaient être liées à la crise agricole, les plus récentes semblent prendre d'autres dimensions à savoir la quête de la spiritualité et du bonheur éternel mais surtout la possibilité de faire fortune. Touba est devenu aujourd'hui, pour la plupart des jeunes du monde rural, un lieu de transit et d'accumulation de capitaux pour une migration internationale.

La ville sainte attire ainsi les jeunes ruraux de son hinterland et des régions voisines. Selon Gueye. C (2002 b), 59% de la population de Touba sont nés dans le département de Mbacké. Ce qui montre la forte polarisation de Touba sur les espaces qui lui sont proches.

D'après les enquêtes que nous avons menées, les marchands sont des migrants venus pour la plupart, du monde rural (86,82%) contre 11,45% de citadins et 1,71% d'étrangers venant des pays limitrophes (Guinée Conakry, Mauritanie et Gambie). Ils habitent principalement les régions de Diourbel et de Louga (72,51%) : 45,61% sont originaires de la région de Diourbel dont 42,17% de ruraux et 26,90% viennent de la région de Louga dont 25,57% de ruraux. Les autres régions représentées sont : Kaolack et Kaffrine 10, 87 % dont 9,16% de ruraux ; Fatick, 5,34%, tous des ruraux ; Thiès, 5,53% dont 4,58% de ruraux ; Saint Louis, Matam, Kédougou et Tambacounda, 4%. Parmi les personnes interrogées, 10,30% sont originaires de la communauté rurale de Touba Mosquée.

Tableau 3 : Origine des marchands

Régions et territoires	Communes	Communautés Rurales	Effectifs	Effectifs en %
Diourbel	Diourbel		5	45,61
	Mbacké		13	
		Touba Mosquée	54	
		Diapandal	3	
		Gade escale	8	
		Bambèye	13	
		Missira	7	
		Ndollo	9	
		Gawane	17	
		Ngabou	13	
		Keur Samba Kane	15	
		Kael	14	
		Réfane	16	
		Touba Fall	34	
		Taïf	18	
	Total		239	
Louga	Louga		2	26,90
	Kébémer		5	
		Guint Seye	4	
		Sakal	8	
		Sagata Gueth	5	
		Dara Djolof	4	
		Darou Mousty	27	
		Darou Marnane	19	
		Touba mérina	13	
		Sam Yabal	19	

	Géoul	6	
	Niomré	9	
	Ndiagne	7	
	Sagatta djolof	3	
	Keur Momar Sarr	3	
	Coki	7	
	Total	141	
Kaolack et Kaffrine	Kaffrine	5	
	Nioro	3	
	Kaolack	1	
	Ida Mouride	8	
	Wack Ngouma	5	
	Médina Ndiayène	4	
	Mboss	5	
	Karang	3	
	Ndoffane Laguène	4	
	Porokhane	6	
	Mabo	2	
	Keur Madiabel	4	
	Darou Minam 2	7	
	Total	57	
Fatick	Colobane	5	
	Keur Mamour Seck	3	
	Niakhar	2	
	Diakhao	2	
	Ndiéné Lagane	7	
	Mbar	9	
	Total	28	

Thiès	Thiès		1	5,53
	Ngaye Mékhé		3	
	Mboro		1	
		Ndiéyène Sirakh	6	
		Touba Toul	5	
		Fissel	4	
		Thiéneba	2	
		Ndagalma	4	
		Thilmaakha	3	
Total		29		
Autres régions	Saint Louis		4	4,00
	Matam		3	
	Dakar	Guédiaway	2	
		Dakar	4	
	Kédougou		5	
Total		21		
Hors Sénégal	Guinée Conakry		7	1,71
	Mauritanie		1	
	Gambie		1	
Total		9		
Total		524	99,96	

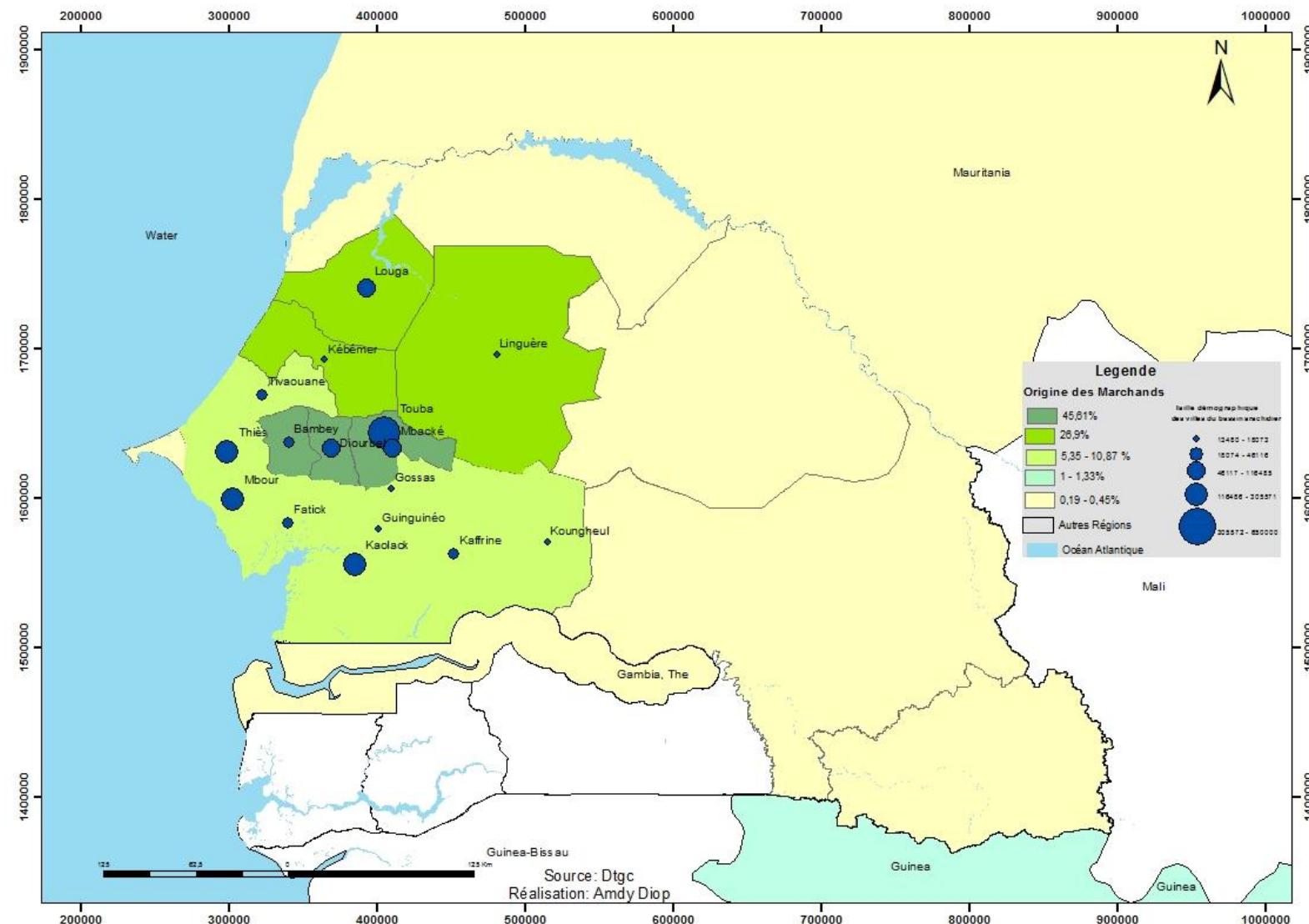
Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

A travers ces résultats, il transparaît nettement que les marchands sont, dans leur grande majorité, des migrants venant de la zone éco géographique du bassin arachidier. Cette dernière était localisée dans les isohyètes comprises entre 400 et 700 mm, pluviométrie nécessaire pour le bon développement de la graine d'arachide. Le bassin arachidier regroupait si on se réfère à Mboup. B (2006, p 57), « *l'espace de culture arachidière englobant d'une part, la partie méridionale du Département de Louga à savoir les Arrondissements actuels de Mbédienne et de Coki, et d'autre part la totalité du Département de Kébémer* » ; mais aussi les régions administratives de Diourbel, Fatick, Kaolack, Kaffrine et Thiès.

Dans cette zone du bassin arachidier, on voit que Touba est la ville la plus importante du point de vue démographique (650 000 personnes selon le RGPHAE de 2013 et 1060 462 habitants d'après le CAUS) et sa population représente plus de deux fois celle de Thiès ou Mbour qui, demeurent les villes plus importantes de cette zone. Les cercles sur cette carte, sont proportionnels à la population de chaque ville. Ainsi, à travers cette configuration, nous voyons Touba comme un grand centre urbain, exerçant une forte attraction sur ces espaces du bassin arachidier. Cela traduit et confirme la théorie de Steward du potentiel de gravitation ou potentiel démographique. « *Elle met l'accent sur la structure de l'espace avec les forces que recèlent en eux les établissements humains en fonction de la masse de population. Cette théorie stipule que chaque point est soumis à l'attraction de toutes les masses de population reparties sur l'ensemble du territoire à l'intérieur duquel il est situé* »²². Ainsi puisque Touba a la population la plus importante, elle attire forcément les populations des zones rurales de son hinterland et au-delà. Ce qui a fortement accru son poids démographique et sa superficie bâtie. Aujourd'hui, Touba forme avec la ville de Mbacké une conurbation et devient alors la deuxième agglomération urbaine du Sénégal en termes de populations après celle de Dakar-Pikine.

²² R. Courtin et P. Maillet, p 72, cités par Mboup. B (2006, p 29)

Carte 4 : Origine des marchands



I.2.2. Les villages ou quartiers de résidence des migrants

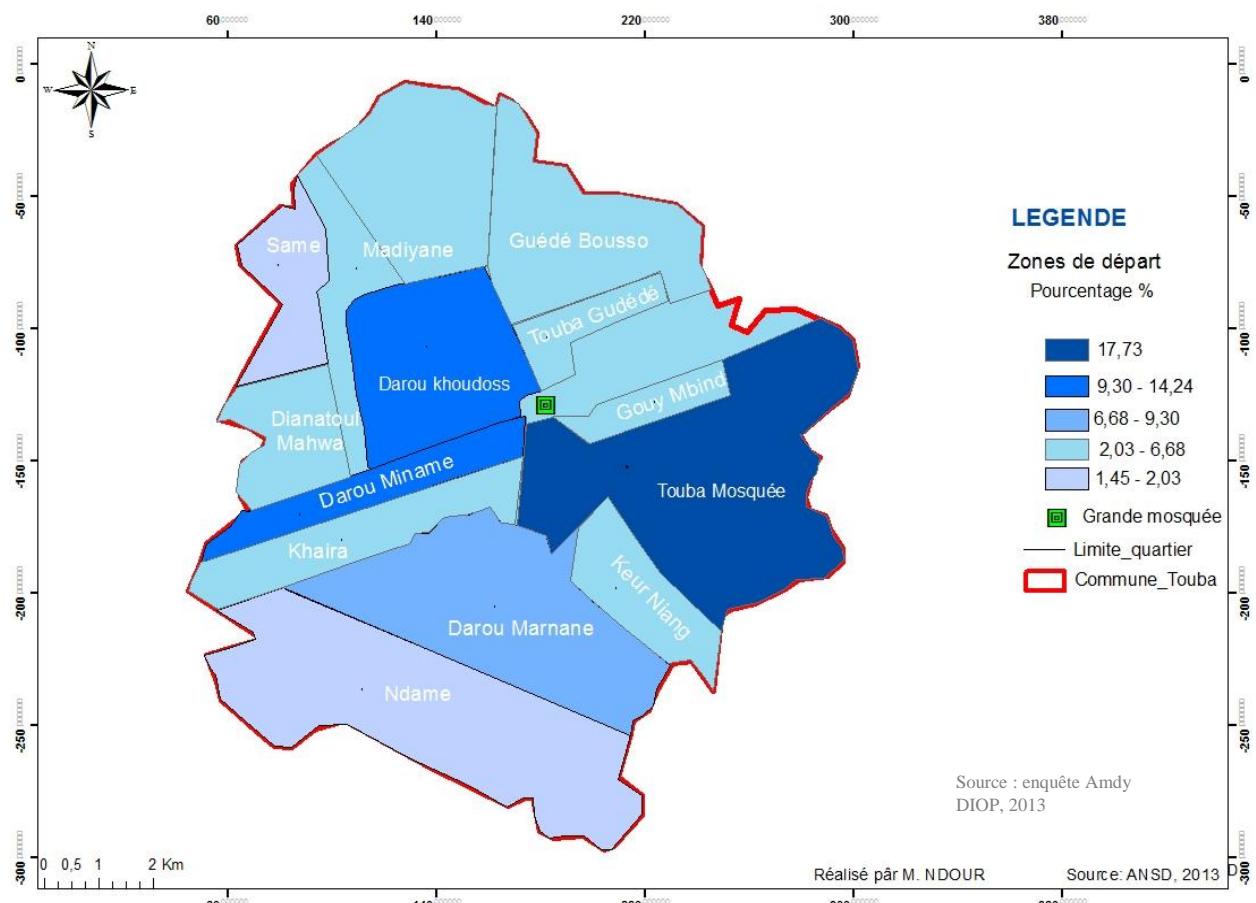
L'étude des quartiers de résidence des marchands interrogés, montre que ces derniers habitent dans les quartiers non loin du marché à savoir Touba Mosquée, Darou Miname, Darou Khoudoss, Darou Marnane, Touba Guédé et Guédé Bousso. En effet, 65,11% des marchands logent dans ces quartiers cités ci-haut contre seulement 5,5% qui n'habitent pas dans les quartiers de Touba et logent à Mbacké et à Ndindy. Cette proximité du lieu de travail n'est pas fortuite, elle est bien calculée et permet aux marchands de regagner facilement leur résidence sans payer le transport. Ainsi, le migrant peut pendant les moments de pause, se rendre à son domicile et prendre son repas ; ce qui diminuerait ses dépenses.

Tableau 4 : Les villages ou quartiers de résidence des marchands

Quartiers ou villages	Effectifs en %
Touba Mosquée	17,73
Darou Miname	14,24
Darou Khoudoss	13,66
Darou Marnane	9,30
Touba Guédé	6,68
Madiyana	5,52
Keur Niang	5,52
Khaïra	4,94
Dianatoul Mahwa	4,94
Mbacké	3,77
Guédé Bousso	3,48
Gouy Mbind	4,94
Same	2,03
Ndindy	1,74
Ndame	1,45
Total	99,94

Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

Carte 5 : Carte de densité des villages ou quartiers de résidence des marchands



I.2.3. Profil des migrants

I.2.3.1. Répartition par sexe

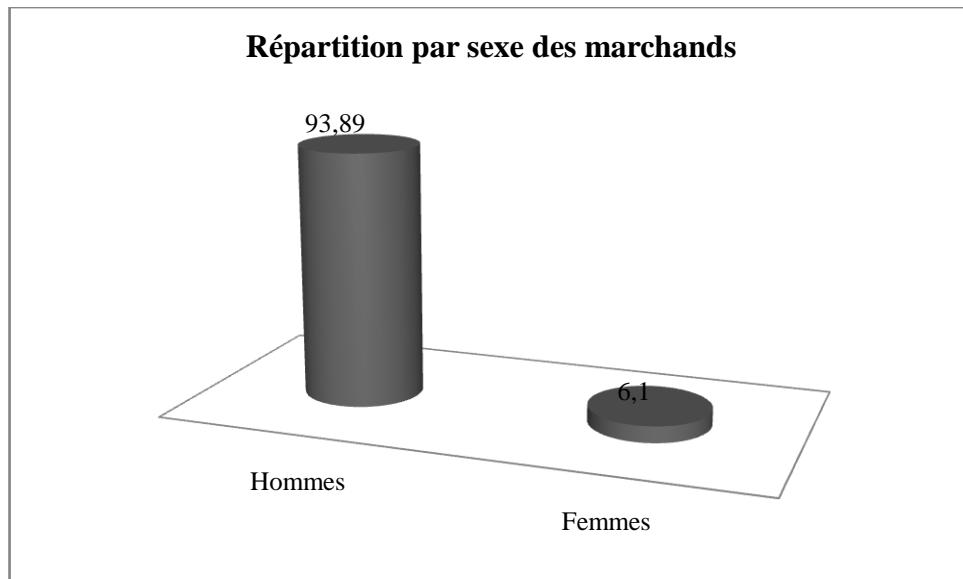
Les marchands interrogés à Ocas sont constitués d'une population masculine en général. Les femmes sont peu représentées et spécialisées dans le petit commerce (les légumes en détail, les draps et habits pour enfants et surtout la restauration). Ainsi 93,89% des interrogés, sont des hommes contre seulement 6,10% de femmes.

Tableau 5 : Répartition par sexe

	Effectifs	Effectifs en %
Hommes	492	93,89
Femmes	32	6,10
Total	524	99,99

Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

Graphique 3 : Répartition par sexe



Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

I.2.3.2. Régime matrimonial et répartition par âge des marchands

Ces marchands sont constitués dans leur écrasante majorité de jeunes. Ils sont âgés entre 16 et 52 ans. Trente-sept virgules zéro un pour cent (37,01%) d'entre eux ont moins de trente ans ; et 55,53%, âgés de trente à quarante ans ; contre seulement 7,44% de personnes ayant un âge supérieur à 40 ans.

Le régime matrimonial dominant est la monogamie, 62,59% des interrogés contre 3,24% de mariés polygames et 34,16% de célibataires.

Tableau 6 : Répartition par âge

	Groupes d'âge				Total
Groupes d'âges	-20	[20 – 30[[30 – 40[+ de 40	
Effectifs	47	147	291	39	524
Effectifs en %	8,96	28,05	55,53	7,44	99,98

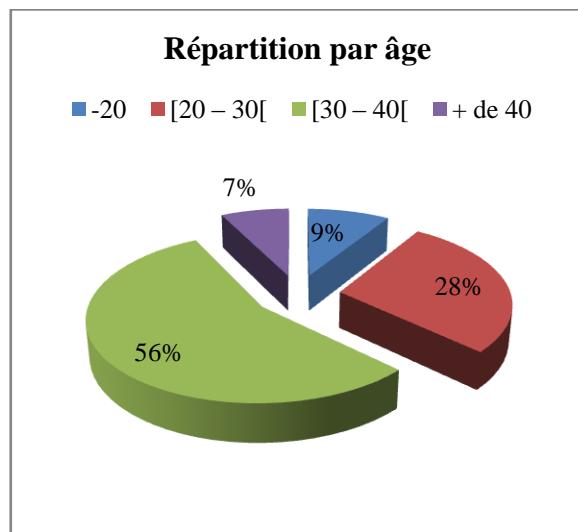
Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

Tableau 7 : Régime matrimonial

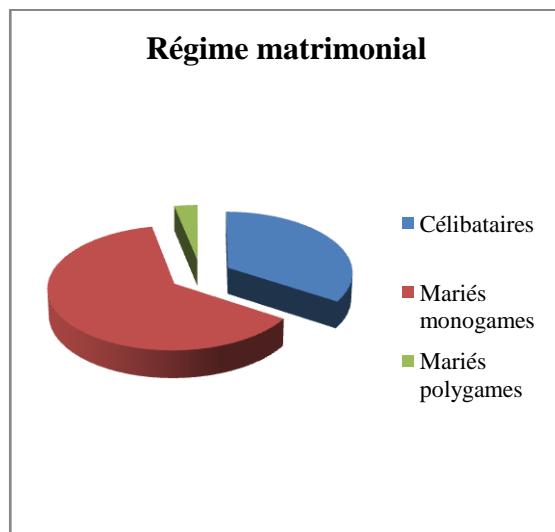
	Célibataires	Mariés monogames	Mariés polygames	Total
Effectifs	179	328	17	524
Effectifs en %	34,16	62,59	3,24	99,99

Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

Graphique 4 : Répartition par âge



Graphique 5 : Régime matrimonial



Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

I.2.3.3. Répartition par ethnie

Les ethnies les plus représentées dans le marché d'après nos enquêtes, se trouvent être les wolofs avec 56,10% des interrogés, suivis des sérères, 26,90% et des halpulaars, 10,30%. Les autres groupes ethniques constituent seulement 6,67%.

Ces marchands sont tous des musulmans, de confrérie mouride (85,30%) pour la plupart.

Tableau 8 : Répartition ethnique

	Ethnies				Total
	Wolofs	Sérères	Halpulaars	Autres	
Effectifs	294	141	54	35	524
Effectifs en %	56,10	26,90	10,30	6,67	99,97

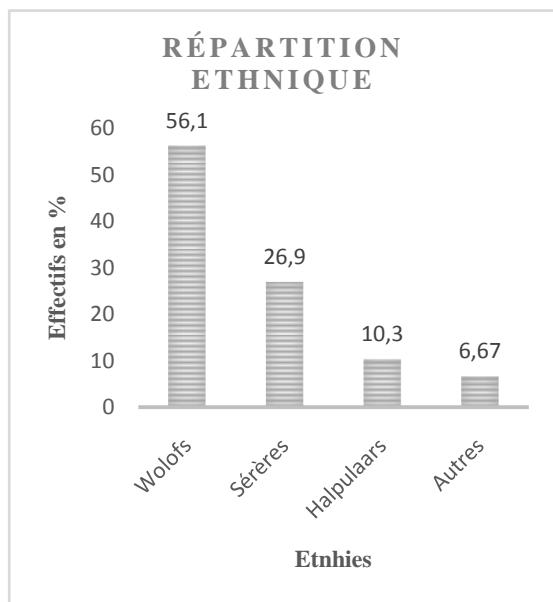
Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

Tableau 9 : Répartition confrérique

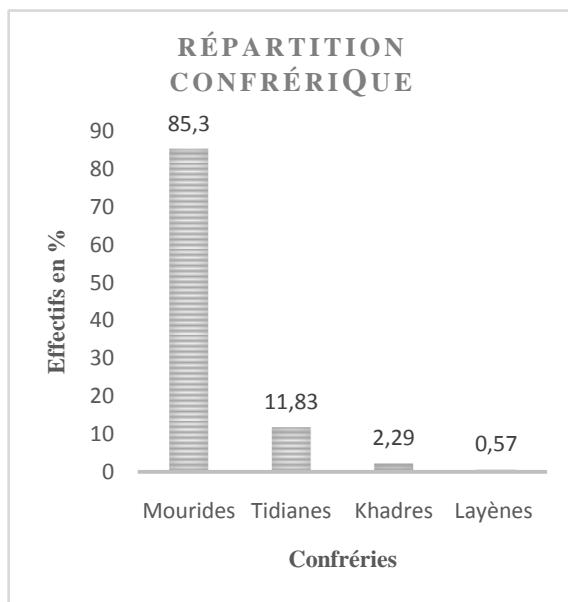
	Confréries				Total
	Mourides	Tidianes	Khadres	Layènes	
Effectifs	447	62	12	03	524
Effectifs en %	85,30	11,83	2,29	0,57	99,97

Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

Graphique 6 : Répartition ethnique



Graphique 7 : Répartition confrérique



Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

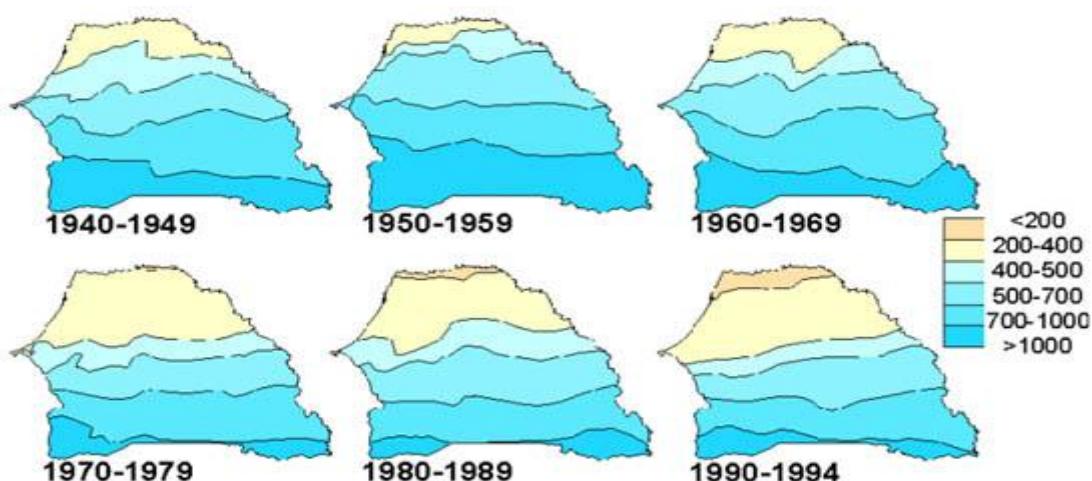
I.2.4. Les facteurs de la migration

I.2.4.1. L'impact de la crise agricole dans la migration vers Touba

La crise agricole a coïncidé au Sénégal avec des mouvements intenses de populations du monde rural vers les centres urbains plus actifs où, l'Etat semble se tourner. Il faut rappeler que les débuts du Sénégal indépendant sont marqués par le règne sans partage de la campagne où, le pouvoir avait jeté son dévolu. Le régime socialiste avait développé une économie planifiée, centralisée autour d'un pouvoir fort : l'Etat providence, distributeur de prébendes surtout pour les paysans, et interventionniste ; annihilant presque l'initiative privée. Cependant cet état de fait sera rompu dans les années 1980 par la crise de l'Etat providence qui entraîne dans son sillage, le déclin du monde rural. Désormais, le nouveau slogan était : « **moins d'Etat, mieux d'Etat** ».

Cette rupture amorcée, s'est déroulée au même moment avec des périodes de déficits pluviométriques au milieu des années 1980 qui, deviennent cycliques et se maintiennent jusque dans les années 2000. Cette diminution des précipitations se voit à travers la carte ci-dessus où, on note un déplacement des isohyètes 200 – 400 mm, du Nord vers le Sud. A partir de 1980, les isohyètes inférieures à 200 mm gagnent le Nord du Sénégal ; et en 1990, le centre du pays est dominé par celles qui ne dépassent guère les 400 mm. Cette situation pluviométrique précaire et persistante dans le temps et l'espace n'est pas favorable au développement de l'arachide, culture de rente par excellence, localisée dans le bassin arachidier, principale zone de départ des migrants.

Carte n°6 : Le déplacement des isohyètes de 1940 à 1994



Source : Moussa Seck et al, Février 2005, ENDA T.M, repris par Ndao. M (2012)

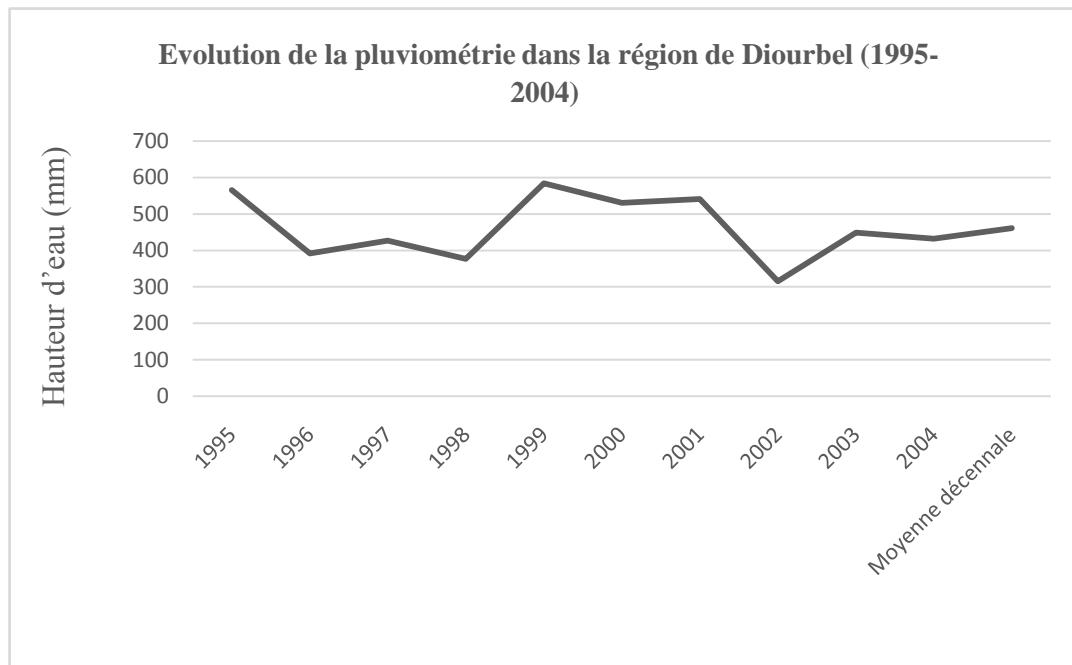
De même au niveau de la région de Diourbel, zone de forte migration vers Touba (35,30% des marchands viennent des localités de cette région et 10,30% sont originaires du chef-lieu de Touba Mosquée), une situation similaire est notée. Le tableau ci-dessous, montrant l'évolution de la pluviométrie de cette région entre 1995 et 2004, en est une parfaite illustration et témoigne de la baisse des précipitations. Or une baisse des pluies signifie un recul des activités agricoles et de l'élevage et par conséquent, une diminution considérable des revenus. Ce qui oblige les populations à abandonner petit à petit l'agriculture au profit d'activités économiques plus rentables comme le commerce. Ainsi, « *à Touba, la part de la population active occupée par l'agriculture a relativement baissé. Elle représentait respectivement en 1976 et en 1988, 53 % et 47 % de la population active, alors qu'elle n'est plus qu'à 19,28 % en 2005, ce qui est du reste, assez modeste, comparé aux données de 1976 et 1988* » (Rapport justificatif : Plan directeur d'urbanisme de Touba « horizon 2020, p 73).

Tableau 10 : Evolution de la pluviométrie dans la région de Diourbel (1995- 2004)

Année	Hauteur d'eau (mm)
1995	565,9
1996	392,2
1997	427,2
1998	376,7
1999	584,5
2000	531
2001	541,8
2002	315,2
2003	449
2004	432,3
Moyenne décennale	461,6

Source : Direction régionale du développement rural de Diourbel, repris par le PDU Touba, horizon 2020, p 19.

Graphique 8: Evolution de la pluviométrie dans la région de Diourbel (1995- 2004)



Source : Direction régionale du développement rural de Diourbel, repris par le PDU Touba, horizon 2020, p 19.

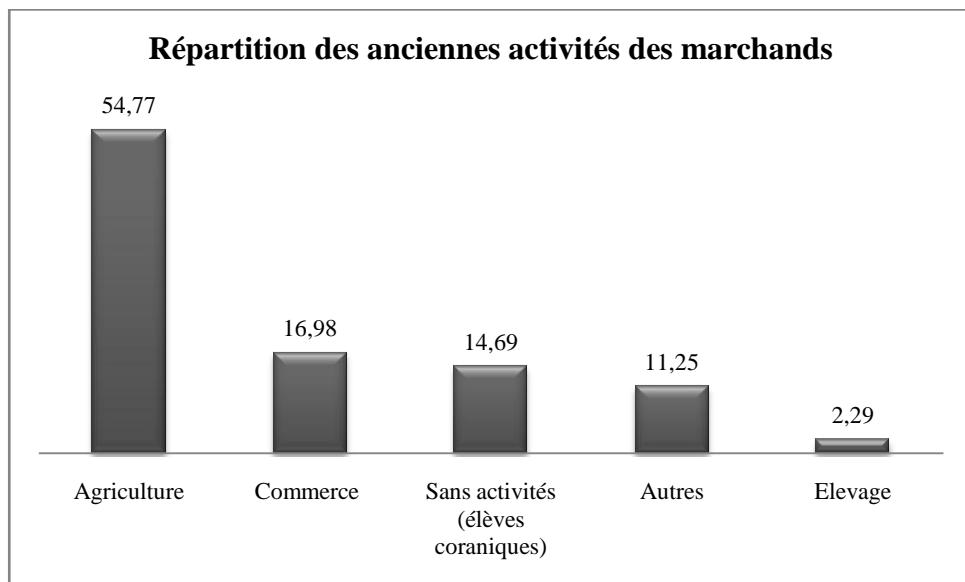
Par ailleurs, les enquêtes auprès des marchands ont montré que l'une des principales causes de la migration vers Touba est le recul de l'agriculture. En effet, l'agriculture a été la principale activité des migrants avant leur venue à Touba, pratiquée par 54,77% d'entre eux, contre 16,98% pour le commerce, 2,29% pour l'élevage et 11,25% pour les autres activités (construction, réparation et fabrication entre autre). Cependant, 14,69% étaient d'anciens élèves des « daras » (écoles coraniques).

Tableau 11 : Répartition des anciennes activités des marchands

Activités		Effectifs	Effectifs en %
	Agriculture	287	54,77
	Commerce	89	16,98
	Sans activités (élèves coraniques)	77	14,69
	Autres	59	11,25
	Elevage	12	2,29
	Total	524	99,98

Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

Graphique 9 : Répartition des anciennes activités des marchands



Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

Ces situations nouvelles (déficit pluviométrique) appauvrisent les paysans, dont les revenus étaient étroitement liés à une bonne saison agricole. C'est alors que la migration est érigée par les populations rurales comme solution pour faire face à leurs difficultés et diversifier leurs revenus.

La plupart des interrogés, nous ont fait savoir que la situation à la campagne était désespérée et inquiétante. Le déficit pluviométrique, la faiblesse des rendements agricoles, combinés à la poussée démographique forte et au désengagement de l'Etat, ont fini par installer dans le milieu rural une insécurité alimentaire sans précédent. Ce qui s'en suit, est sans aucun doute, un exode massif des populations des campagnes vers les villes. Ainsi, les centres urbains comme Touba où, domine une économie informelle, basée sur le commerce, deviennent les lieux de prédilection de ces populations désespérées, à la recherche de lendemains meilleurs.

Ces migrations des ruraux vers Touba s'expliquent donc par l'existence de forces attractives et répulsives dont l'issu détermine la migration. La campagne était devenue sous les effets des déficits de pluies et de la baisse des rendements, un espace répulsif.

C'est dans ce contexte très défavorable à la campagne que renait la ville sainte de Touba qui, pour beaucoup d'auteurs a su profiter de la crise arachidière pour se développer. Touba va enregistrer entre 1976 et 1988 une croissance démographique très forte qui,

s'accélère encore entre la période 1988 – 2013. Cependant, il serait juste de se demander qu'est-ce qui explique cette forte attractivité de Touba malgré l'absence d'un tissu industriel pourvoyeur d'emplois ?

I.2.4.2. Les facteurs attractifs à Touba

I.2.4.2.1. L'appel du khalife et la politique d'octroi de parcelles, facteurs déterminants de la migration vers Touba

Durant les périodes fastes de l'arachide, les dignitaires mourides ont poussé leurs disciples à la culture de cette graine. Disposant d'une main d'œuvre presque servile, les marabouts devenaient de gros producteurs d'arachide ; on les appelait les marabouts/producteurs. Avec la réforme foncière de 1964, ils ont bénéficié de larges parcelles culturales et avec la politique de nationalisation de la filière agricole, ils devenaient incontournables à l'exemple de Serigne Cheikh M'backé. Pendant les deux premières décennies qui ont suivi l'indépendance, sous l'égide du président Senghor, incarnant le socialisme africain se matérialisant par l'intervention totale de l'Etat, le bassin arachidier était le fief des dignitaires mourides et de leurs disciples. Cependant sous l'effet de facteurs exogènes (sécheresses consécutives et les politiques d'ajustement structurel), marquant la crise du bassin arachidier, il fallait trouver de nouvelles opportunités de revenus.

C'est dans ce contexte très défavorable au monde rural et au bassin arachidier en particulier, que le khalife général des mourides de l'époque, Cheikh Abdoul Ahad M'backé avait lancé un discours aux disciples de venir peupler Touba. Il leur dit que celui qui ne vient pas par sagesse, viendra un jour pour y trouver refuge car, Touba est la demeure éternelle des disciples mourides. Celui qui aura une parcelle dans la cité, l'aura au paradis. Ces paroles d'un homme de Dieu, épris de sagesse et de droiture et dont les sénégalais louent toujours son honnêteté et sa véracité, trouveront un écho favorable auprès des mourides qui, sont réputés pour exécuter les vœux de leur guide. C'est ainsi que de nombreux mourides de tous les horizons, viennent chercher une parcelle dans la ville sainte. On assiste alors à une ruée vers Touba, de populations venant de tous les coins du pays.

Cette dimension religieuse qui explique entre autre la migration vers Touba se comprend car, les mourides ont leur façon de se représenter la ville sainte. Cette représentation dépasse le cadre naturel pour épouser un aspect purement spirituel et dogmatique et influe sensiblement sur la décision de migrer. Pour les mourides Touba est la gloire éternelle et le bonheur des deux mondes. Ce dogmatisme religieux, les mourides le tiennent des écrits du fondateur de la confrérie Cheikh Ahmadou. Dans « Matlabul Fawjayni », le fondateur du mouridisme y étale ses vœux de sa cité bénie. Selon Guèye. C (2002 b, p 17), « *ce texte est interprété comme un carnet de projets qui oriente et éclaire les*

efforts urbanisants du khalife général (...). Le mythe y a également une part importante et participe avec le symbole à la création et à la reproduction du système ».

Ce sentiment implacable de vouloir habiter dans la ville sainte ou d'y avoir une demeure est récurrent dans les entretiens que nous avons menés. Même si les migrants reconnaissent les difficultés liées à l'agriculture qui les a chassées de leurs villages, ils affirment dans leur écrasante majorité que leur venue à Touba est aussi motivée par le fait de se sentir près de Serigne Touba. Guèye. C (2002 b, p 426) écrit : « *de prime abord, les toubiens avancent difficilement des raisons autres que religieuses, notamment l'attachement à son marabout, la vénération de Cheikh Ahmadou Bamba, la réponse à l'appel du khalife, la volonté de vivre avec l'ensemble des mourides etc. (...) Certains témoignent à travers leur venue à Touba d'un attachement à leur marabout et des choix les concernant, d'autres sont venus pour ce qu'on a dit sur la ville, sur le fait d'être enterré sur son sol, d'y habiter, sur son avenir, tandis que pour d'autres, il s'agit d'un « appel » de Cheikh Ahmadou Bamba qui choisit ses « voisins » qu'il couve et protège. Certains disent également être venus « pour mourir à côté de leur cheikh pour ressusciter avec lui le jour du jugement dernier ».* ».

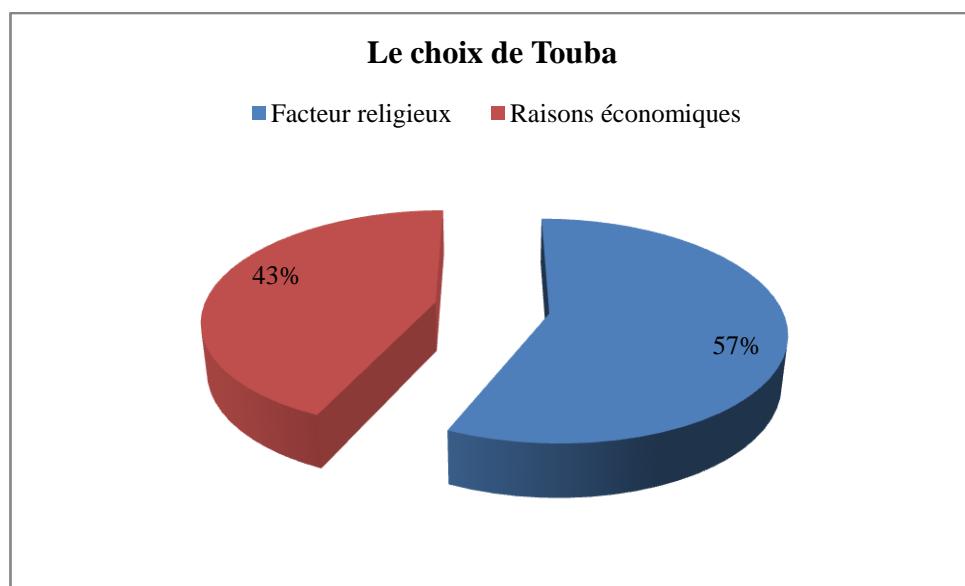
A la question « pourquoi avez-vous choisi de venir à Touba ? », la majorité des réponses recueillies étaient d'être auprès de Serigne Touba.

Tableau 12: Le choix de Touba

		Effectifs	Effectifs en %
Choix de Touba	Facteur religieux	297	56,67
	Raisons économiques	227	43,32
Total		524	99,99

Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

Graphique 10 : Le choix de Touba



Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

Par ailleurs, il faut souligner que cet appel du khalife est précédé d'une politique d'urbanisation de la ville sainte dès la fin des années 1970. Elle sera maintenue tout au long des années 1980 et 1990 et aboutira à des lotissements de toutes les parcelles nues de Touba. Durant le Khalifa de Serigne Saliou Mbacké, 94 000 parcelles ont été viabilisées et cédées gracieusement aux disciples. Pendant ce temps, les marabouts et les « cheikhs²³ » avaient reçu l'ordre de peupler des quartiers. Ils ont fait appel à leurs disciples en leur cédant gratuitement les parcelles nouvellement loties. C'est l'exemple des quartiers périphériques de Touba comme Madiyana, Dianatoul Mahwa, Ndame et Same. Ainsi, 53,24% des marchands

²³ Dignitaire et représentant du marabout auprès des disciples, béni et reconnu par ce dernier

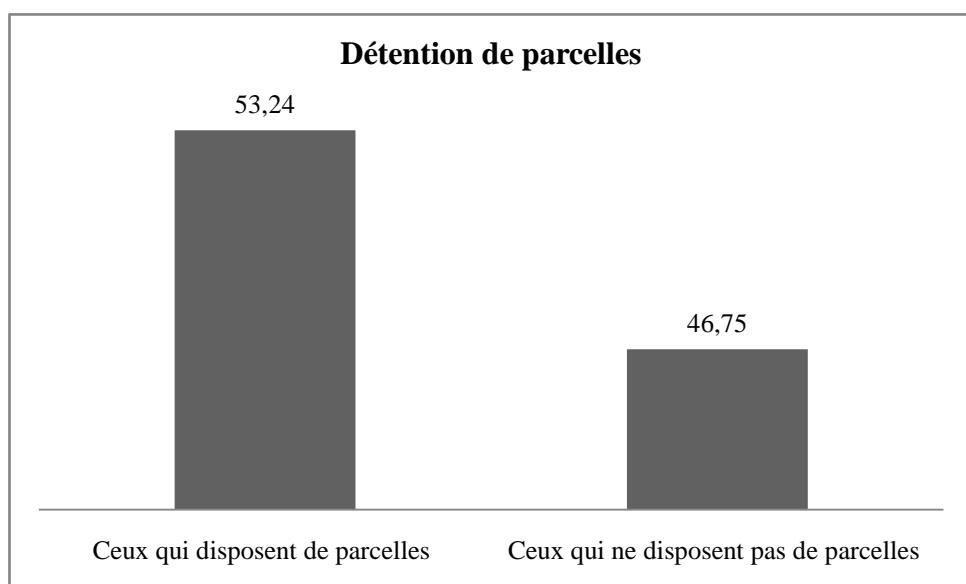
interrogés disposent d'une parcelle d'habitation ; ce qui dans la migration, est gage d'une insertion réussie.

Tableau 13: Détention de parcelles

Réponses		Effectifs	Effectifs en %
	Ceux qui disposent de parcelles	279	53,24
	Ceux qui ne disposent pas de parcelles	245	46,75
	Total	524	99,99

Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

Graphique 11 : Détention de parcelles



Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

I.2.4.2.2. L'importance du commerce informel dans la migration vers Touba

La quasi absence dans la ville de Touba d'un tissu industriel qui n'emploie que 1% de la population active n'est nullement un facteur répulsif. En effet, Touba ne compte que trois industries d'une dimension très modeste. Il s'agit du Centre d'activités Industriel, situé à Darou Khoudoss extension ; de la fabrique de carreaux, située à Darou Miname et de l'usine de gaz, localisée à l'entrée de Touba, vers Ngabou.

Mais c'est surtout grâce au commerce que la cité religieuse devient attractive. Il faut rappeler que les migrants sont des gens sans formation et sans qualification mais, capables de se morfondre dans l'économie informelle (*secteur qui emploie entre 60 à 70% de la population active en Afrique²⁴*), dominant dans les villes du Sénégal. C'est un « *secteur parasitaire, essentiellement tertiaire ou se réfugient pour survivre les travailleurs en excès par rapport aux besoins de l'industrie* » (Odile Castele, 2007). Les enquêtes ont d'ailleurs montré que seulement 15,64% des marchands interrogés avaient fréquenté l'école française dont moins de 2% ayant dépassés le cycle primaire.

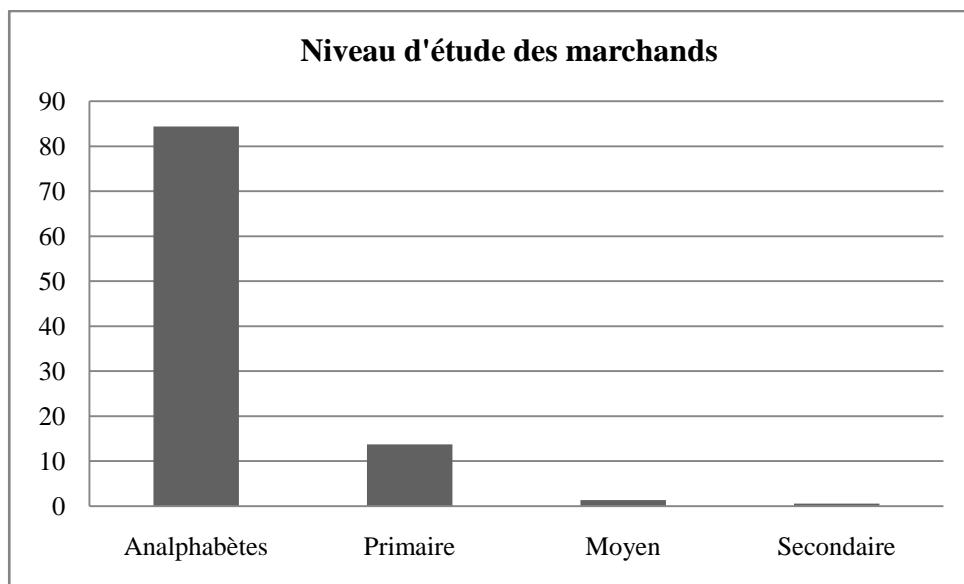
²⁴ Lautier 2006, cité par Odile Castele (11 décembre 2007, p 1)

Tableau 14: Niveau d'étude

	Niveau d'étude				Total
	Analphabètes	Primaire	Moyen	Secondaire	
Effectifs	442	72	07	03	524
Effectifs en %	84,35	13,74	1,33	0,57	99,99

Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

Graphique 12 : Niveau d'étude



Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

Conclusion

La ville de Touba semble profitée de la crise du monde rural et principalement du bassin arachidier pour se développer si on se réfère à l'étude des facteurs de la migration ci-dessus. La campagne qui a toujours été le milieu dominant car regroupant l'essentiel des populations, a vu ces dernières la quitter pour diverses raisons.

L'une des causes les plus marquantes du déclin de la campagne a été son sevrage brutal de l'assistanat de l'Etat et les sécheresses consécutives, annihilant presque la pratique de l'agriculture. La crise agricole et du monde rural est sonnée, poussant les populations à chercher de meilleures opportunités. Cette fin de la campagne coïncide avec la politique de peuplement de Touba initiée par Serigne Abdoul Ahad Mbacké et poursuivie par Serigne Saliou Mbacké. La ville sainte était devenue alors le lieu idéal pour ces paysans, grâce aux facilités d'obtention de parcelles d'habitation et de conditions souples de pratiquer le commerce. Ainsi, Touba, ville hybride se reconstruit et se développe grâce aux ruraux. Mais comment se fera l'insertion de ces migrants sans grande formation et qualification dans l'économie de la cité religieuse ?

2^{ème} partie : INSERTION DES MIGRANTS ET

PLACE DU MARCHE OCAS DANS LA

MIGRATION INTERNATIONALE

Ocas est un marché de dimension internationale car étant le centre d'écoulement et d'approvisionnement de plusieurs marchés urbains nationaux et internationaux. L'activité commerciale y est très intense et peut permettre aux jeunes migrants d'avoir une insertion facile à travers le commerce de détail.

Ainsi, il sera question dans cette partie de montrer comment se fait l'insertion des migrants dans l'économie urbaine mais aussi la place du marché Ocas dans la migration internationale.

II.1. INSERTION DES MIGRANTS DANS L'ECONOMIE DE TOUBA

L'afflux massif des populations rurales vers la ville sainte de Touba entraîne la forte croissance urbaine de cette ville qui, connaît aujourd'hui la plus forte expansion démographique et de surface bâtie du pays. Cette forte migration est nourrie par des réseaux qui, la sécurisent et facilitent l'insertion des nouveaux migrants dans la ville.

Ce développement fulgurant de Touba est accompagné par l'essor des besoins en consommation, né de sa dynamique démographique d'une part et de ses nombreuses cérémonies religieuses qu'abrite la ville d'autre part. C'est alors que les échanges s'y intensifient, occasionnant la création de nombreux marchés dans presque tous les quartiers dont celui d'Ocas. En effet, Ocas est le plus grand marché de Touba et draine de nombreux commerçants pour la plupart issus de la campagne. Il offre les conditions les plus faciles de reconversion des migrants grâce à son commerce informel de détail sur les artères du marché. Il est par ailleurs un lieu de transit et d'accumulation d'argent pour des ruraux intéressés plutôt par l'étranger (Europe, Amérique...).

Dans cette partie, nous allons essayer de voir ces réseaux qui alimentent la migration, de comprendre comment se fait l'insertion de ces migrants dans l'économie urbaine et enfin montrer la place d'Ocas dans la migration internationale.

II.1.1. Les réseaux migratoires

II.1.1.1. Les réseaux migratoires dans l'insertion des migrants

Le réseau est « *l'ensemble des lignes de mobilisation qui permettent à des acteurs dont les intérêts stratégiques sont fluctuants, de jouer sur les ressources relationnelles qui s'offrent à eux dans la société civile* » (Isaac Joseph, cité par Mounir Zouiten, 1995 : pp 25 - 26). Il peut être formé par des personnes partageant la même communauté territoriale (réseau territorial), ayant la même appartenance religieuse ou sociale (réseau maraboutique dans le cas de Touba) ou des affinités parentales (réseau familial).

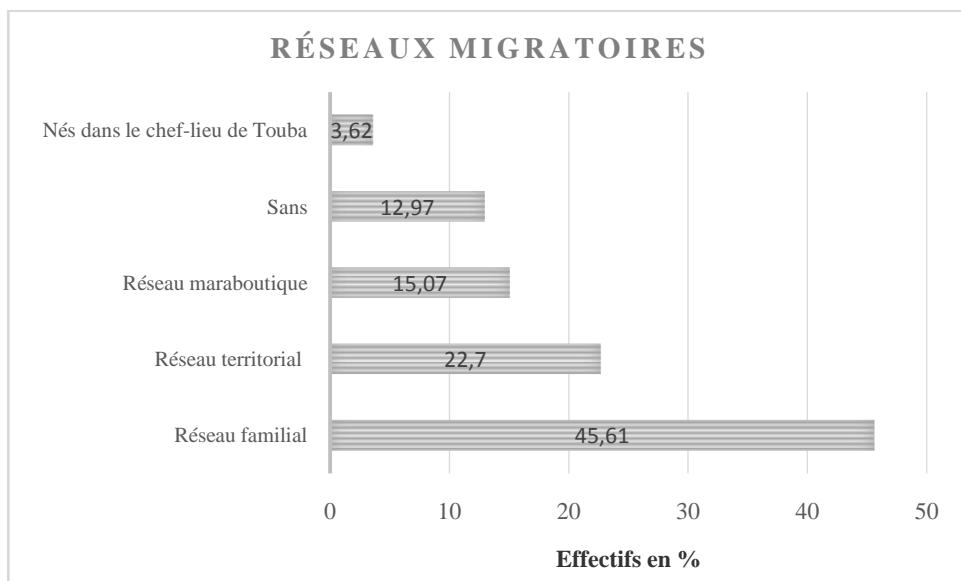
Le réseau est une base relationnelle, fournissant informations et renseignements. Il permet ainsi de nourrir la migration en limitant les coûts et risques de celle-ci. Il est un fort lieu de solidarité, assiste les nouveaux citadins en activant ses réseaux de connaissances afin de trouver aux nouveaux migrants, de petits boulots ou un financement pour démarrer des activités dans le petit commerce. L'accès au logement et même dès fois, à la nourriture est assuré par le réseau. Ce qui contribue à réduire les incertitudes de la migration et à inciter ceux qui sont restés dans les zones de départ de tenter leur chance. On voit à travers le tableau ci-dessus que 83,39% des marchands admettent s'appuyer sur un réseau contre 12,97% qui n'en disposent pas et seulement 3,62% nés dans le chef-lieu de Touba.

Tableau 15 : Les réseaux migratoires

	Réseaux					Total
	Réseau familial	Réseau territorial	Réseau maraboutique	Sans	Nés dans le chef-lieu de Touba	
Effectifs	239	119	79	68	19	524
Effectifs en %	45,61	22,70	15,07	12,97	3,62	99,97

Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

Graphique 13 : Les réseaux migratoires



Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

Dans le cas précis de Touba, le réseau maraboutique a beaucoup contribué à la migration des ruraux par les facilités qu'il accorde. Suite à la crise agricole, un repli stratégique a été opéré par les marabouts et grands dignitaires mourides (cheikh) vers la ville sainte de Touba. En effet, certains marabouts et dignitaires avaient reçu un « ndigël ²⁵ » de peupler les nouveaux quartiers lotis. Ils ont, par le biais de leurs liens de solidarité et d'appartenance à une même communauté confrérie, réussi à peupler ces quartiers en incitant leurs disciples de s'y installer. Des parcelles leur ont été gracieusement offertes ; ce

²⁵ Consigne que le disciple doit exécuter

qui dans la migration est un signe d'intégration réussie car, on s'assure « *un abri contre le vent et les intempéries et projeter, ensuite, dans l'avenir un bien-être encore jamais connu* » (M. Zouiten, 1995 : p 6). Ainsi, cette distribution gratuite de parcelles a entraîné d'intenses flux migratoires surtout des ruraux vers la ville sainte.

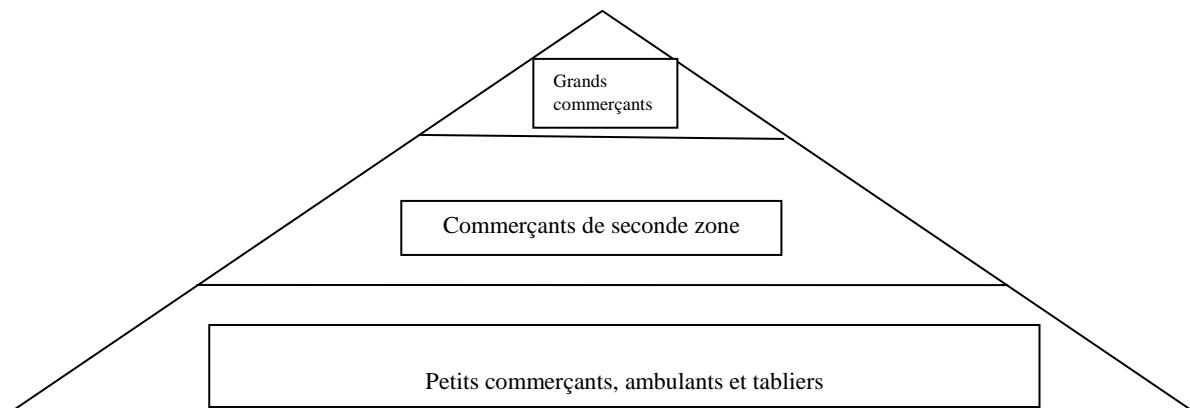
Aujourd'hui, ces réseaux maintiennent la migration et assurent une insertion facile des migrants. Ils sont basés sur une solidarité sans faille, par droit plutôt que par devoir. La famille et l'appartenance à la même confrérie ou au même terroir, sont le ciment de la migration et la facilitation de l'intégration des migrants à Touba. Leur solidarité est sans commune mesure surtout concernant le logement et la nourriture, causes principales des difficultés des migrants dans les grandes villes. Le logement est de facto garanti au migrant par un marabout, un « *jawriin*²⁶ », un parent ou un membre de sa famille. Cela peut se comprendre par le caractère religieux de Touba où, l'hospitalité et le sens du don sont des vertus prônées et recommandées par les guides religieux. Donner à manger à quelqu'un ou lui offrir un toit sont des actes valorisés. Mais si les réseaux sont une réalité dans la migration à Touba, quels en sont les mécanismes de fonctionnement dans le marché Ocas ?

²⁶ Le représentant du marabout auprès des disciples

II.1.1.2. L'importance des réseaux dans le marché

Dans le marché Ocas, comme le montre le graphique ci-haut, le réseau le plus représentatif est celui familial. En effet, 45,61% des interrogés soutiennent avoir été appuyés et soutenus dans leur intégration par des membres de leur famille plus ou moins proches.

L'organisation du réseau dans le marché, peut avoir une forme pyramidale. Au sommet, on trouve les premiers migrants qui sont aujourd'hui de grands commerçants pour la plupart. Au milieu, les commerçants qui ont moins de poids que les premiers. Ce sont des migrants qui ont réussi leur intégration. Enfin à la base, on trouve les petits commerçants de détail, les marchands ambulants et les tabliers. Ce réseau fortement hiérarchisé respecte les rapports d'âge.



Dans cette configuration, le nouveau migrant est encadré par les anciens qui lui facilitent son insertion dans le marché. En effet, le migrant n'a pas besoin d'un capital pour démarrer ses activités de commerce. Une quantité de marchandises lui est fournie quotidiennement par les anciens. Il n'y a aucun risque dans cette pratique car le migrant, marchand ambulant ne garde jamais les marchandises non vendues. Il les redonne à son fournisseur et récupère les bénéfices réalisés sur ce qu'il a vendu. Dans ce cas de figure, il est comme l'employé du commerçant qui lui fournit les marchandises.

C'est donc cette dynamique de confiance réciproque,née de l'appartenance qui nourrit la migration et augmente la propension de migrer de ceux qui sont restés à la campagne. Ainsi petit à petit, le migrant (marchand ambulant) arrive à économiser de l'argent pour espérer un emplacement dans les rues du marché (une table d'abord) voire même une cantine ou un magasin plus tard.

II.1.2. Insertion des migrants dans le marché Ocas

II.1.2.1. Les principales activités des migrants

L'activité principale des migrants dans le marché Ocas se trouve être le commerce informel de détail. Ce dernier est pratiqué dans les artères du marché par des jeunes déscolarisés, sans grande formation et issus du monde rural pour la plupart. Pour eux, l'objectif est de trouver un emploi. Ainsi, ces nouveaux migrants se ruent vers Ocas qui, leur offre des possibilités de reconversion dans une activité ne nécessitant pas une grande formation et maintenue par l'assistanat.

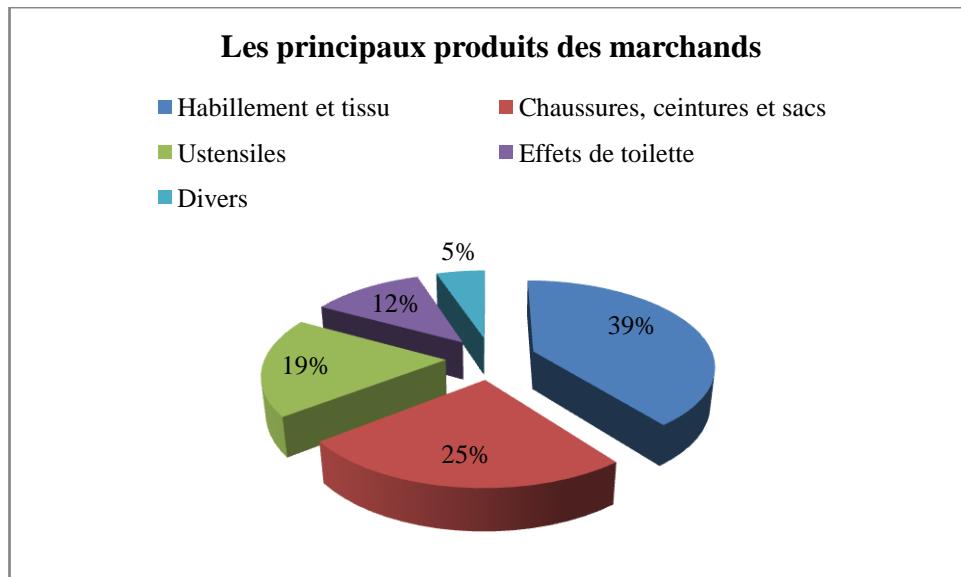
Ces marchands ambulants et tabliers sont spécialisés dans la vente d'habillement et de tissu (39,50%) ; de chaussures, de sacs et de ceintures (25%) ; d'ustensiles de cuisine (18,51%) ; d'effets de toilette (11,83%) et de produits divers (5,15%). Ils disposent d'un fournisseur qui est en général un grand commerçant de gros. Ce dernier leur fournit les marchandises qu'ils vendent en sillonnant les rues du marché ou en les étalant sur des tables installées près de ces grands commerçants. Ils sont experts dans la négociation et ne minimisent aucun gain. Leur négoce est parfois perçu comme un harcèlement par certains clients car leur ténacité à vendre un produit est sans commune mesure. Pour eux, l'essentiel c'est d'avoir un bénéfice, même petit qu'il soit.

Tableau 16: Les principaux produits des marchands

	Produits					Total
	Habillement et tissu	Chaussures, ceintures et sacs	Ustensiles	Effets de toilette	Divers	
Effectifs	207	131	97	62	27	524
Effectifs en %	39,50	25	18,51	11,83	5,15	99,99

Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

Graphique 14 : Les principaux produits des marchands



Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

II.1.2.2. Les gains journaliers des marchands

Les gains journaliers qu'effectuent les marchands ambulants et tabliers, sont très différents d'un marchand à un autre. Cette différence résulte de la conjoncture de différents facteurs :

- l'ancienneté du marchand qui lui permet de nouer des contacts et d'avoir une bonne pratique du négoce mais surtout des clients fidèles ;
- son appartenance à un réseau de commerçants qui lui garantit un fournisseur dans le marché ;
- mais aussi son emplacement dans le marché (le fait d'avoir une étale ou non).

Si certains peuvent réaliser des bénéfices journaliers de plus de cinq mille francs, la grande majorité par contre, a du mal à récolter trois mille francs par jour. Cependant, ces gains mensuels qui excèdent rarement les quatre-vingt-dix mille francs CFA (90 000FCFA), ne constituent pas pour ces jeunes migrants une entrave à l'accumulation d'un capital et d'étendre son entreprise. Comme ils le disent même, s'ils n'arrivent pas à vendre ce n'est pas tellement grave dans la mesure où, ils n'ont pas beaucoup de dépenses à réaliser dans la ville sainte.

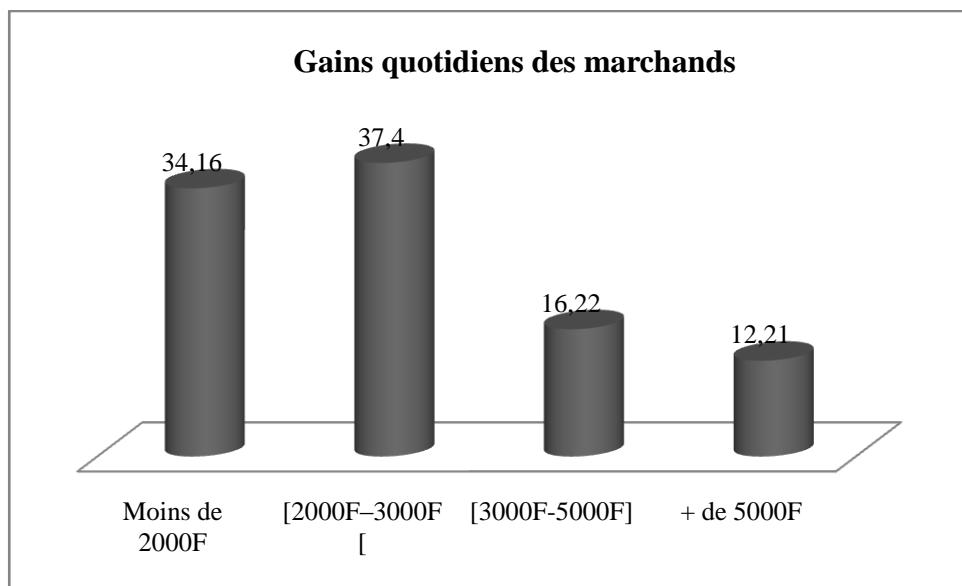
Les enquêtes que nous avons menées nous ont permis d'avoir une idée plus nette sur les bénéfices réalisés par les marchands.

Tableau 17 : Gains quotidiens des marchands

	Gains quotidiens				Total
	Moins de 2000F	[2000F– 3000F [[3000F– 5000F]	+ de 5000F	
Effectifs	179	196	85	64	524
Effectifs en	34,16	37,40	16,22	12,21	99,99

Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

Graphique 15 : Gains quotidiens des marchands



Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

Ainsi, 34,16% des interrogés ont des bénéfices quotidiens inférieurs à deux mille francs, contre 37,4% qui ont un bénéfice compris entre deux mille et trois mille francs par jour. Seulement 16,22% ont un bénéfice quotidien compris entre trois mille et cinq mille francs et 12,21% avec un gain journalier qui dépasse les cinq mille francs. Il faut signaler que ceux qui gagnent moins de deux mille francs par jour, sont en général les marchands ambulants ; leurs chiffres d'affaires sont relativement très faibles. De l'autre côté, ceux qui disposent de revenus relativement élevés, supérieurs à cinq mille francs par jour, sont les

tabliers. Ils ont de grands chiffres d'affaires grâce à des réseaux d'approvisionnement de marchandises qu'ils ont développé au fil des années. Ils arrivent même à concurrencer les grands commerçants installés dans les cantines ; ce qui ne manque pas de détériorer les rapports entre ces tabliers et les grands commerçants.

Toutefois, il faut relativiser ces gains. Même s'ils se caractérisent par leur insuffisance, les périodes de grandes cérémonies religieuses notamment le Grand Magal qui est une période de grande affluence, permettent à ces marchands de réaliser des gains appréciables. Ce que nous fait savoir Khalifa, installé dans le marché depuis 2005. Il dit : « *tous nos déficits sont résorbés en périodes de Magal où tout ce que tu proposes est acheté* ». Il assimile cette période faste aux miracles de Serigne Touba qui, de par sa grâce, fait que les pèlerins préfèrent acheter à Touba des produits qu'ils trouveraient même dans leur localité.

Nonobstant ces faibles revenus, les migrants se montrent tous à leur aise dans le marché Ocas et affichent une intégration réussie. Celle-ci est facilitée entre autre par la politique tendre de la cité religieuse à l'égard des marchands. Les autorités de Touba se montrent très tolérantes face à ces jeunes. La taxe journalière est payée mais, elle est très insignifiante comparée à celle des autres grandes villes du pays. Elle est de l'ordre de cinquante francs par jour et par personne ; c'est-à-dire mille cinq francs par mois si on se fie à certains tabliers interrogés. Les déguerpissements sont très rares, malgré les mesures prises en 2008 pour interdire la vente sur certaines artères proches de la grande mosquée. Le constat aujourd'hui est l'accroissement de ces marchands ambulants et tabliers dans toutes les rues de la ville et du marché Ocas. Aujourd'hui, ce marché se trouve constamment en pleine affluence. Ce qui n'est pas sans risque d'où, la nécessité de trouver maintenant des voies pour sortir de cette insécurité.

II.1.2.3. Rapports des acteurs

Le marché Ocas n'est pas exempt de problèmes. Il est le lieu préféré des migrants ruraux qui y trouvent une intégration facile grâce à son commerce informel. En regardant ces images d'un jour ordinaire, on peut comprendre les rapports qui peuvent être conflictuels entre les différents acteurs du marché.

Photo 2 : Marché Ocas, jour ordinaire



Photo 3 : Les tabliers du marché Ocas



Photo 4 : Marchand ambulant



Photo 5 : Tabliers



La photo 2, nous plonge dans l'ambiance quotidienne d'un jour ordinaire au marché Ocas avec d'un côté, les tabliers (en bas de l'image) et de l'autre côté des clients mêlés à des marchands ambulants (en haut de l'image). Sur les photos 3 et 5, on voit les étals des tabliers sur des chariots ou des tables d'une dimension variable de moins d'un mètre cinquante de côté. Ces tabliers se singularisent par leur occupation anarchique de la chaussée, augmentant

l’insécurité du marché du fait de l’étroitesse des rues qu’elle occasionne. Les chariots (photo 5) même s’ils disposent de roues pour se déplacer, restent presque immobiles sur l’espace qu’ils occupent. C’est pourquoi, ces tabliers se distinguent de ceux qu’on nomme marchands ambulants qui ont des marchandises légères et n’ont pas d’emplacement fixe dans le marché. Ils sont obligés de circuler dans les ruelles d’Ocas pour écouler leurs produits, à l’exemple de ce marchand ambulant sur la photo 4.

Les rapports entre ces marchands ambulants, tabliers et commerçants sont très heurtés car, l’enjeu principal entre ces acteurs du marché, est de maximiser leurs ventes. Mais il faut rappeler qu’Ocas lors de sa conception, devait contenir moins de cinq mille commerçants ; ce qui est largement dépassé aujourd’hui. On compterait, pas moins trente mille personnes dans le marché. Aujourd’hui, il est devenu un marché saturé et n’a aucune possibilité d’extension si ce n’est accaparé les maisons se situant dans son proche immédiat ; situation résultante de sa proximité avec la Grande Mosquée. Tous les jours, le marché se trouve dans une forte affluence ; ce qui fait que tout espace minime qu’il soit, est occupé par des marchands à la quête de lieu de vente. L’espace devient ainsi un enjeu pour les marchands ambulants et les tabliers et les pousse à s’installer dans des espaces qu’ils ne devraient pas occuper, notamment, les alentours des magasins des grands commerçants. Ce qui fait naître des rapports conflictuels entre ces principaux protagonistes du marché.

Cependant, l’absence d’un cadre législatif et réglementaire clair, ne simplifie pas la vie dans le marché et le plonge dans une certaine anarchie. Si les marchands ambulants et tabliers soutiennent vouloir gagner leur vie, les grands commerçants les reprochent une détérioration de l’échange par une concurrence déloyale qu’ils installent. Cette situation délétère est vivement dénoncée par les grands commerçants qui se disent victimes d’une concurrence mal saine car, les marchands ambulants vendent les mêmes produits et peuvent se contenter de faibles revenus alors qu’eux doivent payer une location déjà très élevée. Les commerçants qui en sont les plus victimes sont les vendeurs des effets de toilette et d’habillement qui doivent faire face à cette concurrence imposée. Soixante-douze virgule treize pour cent (72,13%) des marchands ambulants et tabliers interrogés, estiment qu’ils ne font pas entrave à la loi et la respecte. Mais cela contraste avec la réalité des faits et même à la réponse qu’ils ont donnée à la question « pensez-vous normal d’occuper la chaussée ? » Ils répondent à 92,17% par Non ; mais arguant qu’ils n’ont pas d’autres endroits et ne disposent pas suffisamment de moyens pour louer une cantine.

Par ailleurs, cette occupation anarchique des artères du marché gêne considérablement les grands commerçants surtout lors des décharges de marchandises. Les camions transporteurs perdent beaucoup de temps et éprouvent de grandes difficultés pour accéder aux magasins. Ce qui augmente l'amertume des commerçants qui, dès fois, en veulent à ces occupants illégaux des rues et chaussées du marché.

Cette occupation des artères du marché ainsi que les alentours des magasins se fait sous l'impuissance des forces de l'ordre. Même si le marché dispose de trois postes de police, les forces de l'ordre n'ont qu'un pouvoir de dissuasion très limité. De même la chaussée n'est pas interdite aux marchands ambulants et tabliers mais plutôt la route. Cette confusion pose de sérieux problèmes aux policiers qui ne savent plus ce qu'il faut interdire ou pas. Ce qui est très bien compris, par les marchands ambulants qui, malgré les nombreux avertissements des policiers ne déguerpissent jamais les lieux. Ils se déplacent tout simplement en les voyant faire leur ronde habituelle et après leur passage, ils réoccupent à nouveau les espaces. Quant aux tabliers, ils ne sont jamais inquiétés et leur occupation de la chaussée est acceptée et considérée comme normale et faisant même partie du décor du marché.

Ce paradoxe pose de sérieux problèmes. Comment ne pas interdire l'occupation de la chaussée ? Où doivent passer les piétons ? Comment les gros porteurs doivent-ils faire pour accéder dans les grands magasins et décharger les marchandises si la route est devenue le domaine des piétons et marchands ambulants ? Comment peuvent intervenir les secouristes en cas d'accident ou d'incendies dans le marché ?

Toutefois, cette situation de l'occupation illégale de la chaussée montre dès fois quelques contradictions. Si certains grands commerçants la fustigent, d'autres par contre, soutiennent les actions de ces marchands ambulants et tabliers. C'est le cas de Ndiogou Lo qui travaille avec ces derniers. Il leur fournit les marchandises et ils doivent verser les sommes vendues, y soustraire leurs bénéfices et rendre les produits non vendus. Cette pratique arrange les deux parties. Ainsi, pour ce commerçant, chacun prend ce qui lui revient. C'est comme dire malgré le jeu du marché, c'est Dieu qui distribue. Qu'il y ait présence ou non de tel ou tel groupe, chacun y trouvera son compte selon la volonté divine. Cette dimension spirituelle de pratiquer le commerce résulte du caractère fanatique des mourides pour qui, le disciple n'a pas à se plaindre. Il ne doit que rendre gloire à Allah. C'est donc cette dimension très spirituelle ou même dogmatique qui, malgré les tensions, installe un climat apaisé entre les principaux acteurs du marché.

II.2. OCAS ET LA MIGRATION INTERNATIONALE

II.2.1. Le manque d'investissement des migrants dans le marché Ocas

La migration internationale est une réalité au Sénégal et particulièrement à Touba qui vit grâce à l'envoi d'argent des émigrés, installés en Europe ou aux Etats-Unis. D'après Monsieur Birane Gaye, conseiller spécial du président de la communauté rurale de Touba Mosquée, 35% des envois d'argent au Sénégal, sont destinés à la ville sainte. Cet argent pour la plupart est affecté à la consommation (surtout en période des fêtes religieuses et Magal) et à la construction. L'importance d'une belle villa qui montre la réussite du migrant, se traduit par la forte demande de la ville de Touba en ciment. Elle est devenue l'une des premières destinations des cimenteries du pays. Ce qui a changé fortement le visage de la ville qui, aujourd'hui est l'une des villes les plus attrayantes du Sénégal.

Ces émigrés ont alors augmenté l'envi de migrer à l'étranger pour de nombreux jeunes à Touba et particulièrement ceux du marché Ocas. Aujourd'hui, si Touba se caractérise par sa forte urbanisation et son rayonnement c'est aussi en grande partie l'œuvre de ses émigrés. Cependant, leurs investissements en termes de création d'emplois sont peu perceptibles dans le marché. Même si beaucoup d'émigrés étaient des commerçants, marchands ambulants ou tabliers à Ocas, rares sont ceux qui y ont investi. Selon Monsieur Seyni Dieng, délégué du marché Ocas, les grands magasins dont les propriétaires sont des émigrés ou d'anciens émigrés seraient de l'ordre de moins de cinq pour cent (5%). Ceci est également confirmé par Monsieur Birane Gaye pour qui, l'argent des émigrés à Touba va principalement dans le bâti et la consommation. Les actions de promotion d'entreprises ou de développement local initié par les émigrés sont très rares. Pourtant les opportunités d'investissement ne manquent pas à Ocas. Des femmes sans financement ni matériels adéquats, s'attellent à la fabrication d'huile d'arachide ou des grands artisans, laissés à eux-mêmes.

Ce manque d'investissement de ces émigrés dans le marché peut s'expliquer de diverses manières. Selon Saliou Diouf grand, commerçant et ancien émigré, « *le commerce repose sur des bases de confiance qui dès fois sont difficiles à avoir. Il se fait dans la durée ; et dans ce cas, il faut un réseau de distribution, des clients fidèles qui ont confiance en vos produits et qui sont crédibles parce qu'il faut dès fois passer à des crédits. Ce sont tous ces aléas qui, font que le migrant qui œuvre plus dans le court terme, ne peut pas*

s'engager dans le commerce ici à Ocas ». Le constat général est que le manque d'investissements des émigrés à Ocas est criant.

Par ailleurs, l'absence de politique d'accompagnement des migrants par les autorités locales, leur permettant une réelle réinsertion d'une part et d'autre part, l'insécurité grandissante dans le marché, sont également des obstacles à l'investissement. En effet, le premier handicap du marché Ocas est le problème de mobilité qui résulte de l'occupation anarchique de la chaussée et des rues. Il est très difficile de s'y déplacer ; le moindre espace est occupé. Circuler dans le marché devient un véritable calvaire aussi bien pour les usagers que pour les automobiles et, notamment, les camions de marchandises. Il est donc légitime de se poser la question si, Ocas est-il un marché sûr ?

Les marchands interrogés, n'ont qu'une vision de façade sur la question. Ils ont répondu à 72,32% que le marché était en sécurité du fait que les vols y sont très rares et qu'il y a trois postes de police. Mais cette sécurité n'est qu'apparente car, le marché n'est pas à l'abri des incendies. Le non-respect des règles de sécurité en matière d'installation électrique y est un fait courant. Malgré l'interdiction faite par la SENELEC, les branchements clandestins sont très fréquents et se multiplient toujours sans qu'aucune sanction ne soit prise. Dans ce climat de danger permanent, conjugué avec la quasi absence des compagnies d'assurance, comment un émigré peut-il sécuriser son investissement ?

II.2.2. La propension des jeunes du marché à tenter une aventure à l'étranger

Touba, comme le reste du Sénégal, n'est pas en marge de la migration internationale. Cette dernière s'est développée depuis longtemps et était fort bien appréciée dans les zones de départ que celles d'accueil. Elle permettait aux migrants sénégalais de trouver des revenus largement supérieurs à ceux qu'ils percevaient au Sénégal et par la même occasion, offrait une main-d'œuvre abondante et à bas prix aux pays d'Europe et d'Amérique. Ainsi, les premières vagues de migrants ont bénéficié de cet état de grâce et de retour au pays, ont montré leur réussite. Cette dernière est perceptible à travers la construction de belles maisons, leur pouvoir à satisfaire les exigences financières des marabouts mais aussi et surtout, leurs envois fréquents et importants de produits venant d'Europe (frigos, matelas, carreaux, sanitaires etc...) et de fortes sommes d'argent, renforçant considérablement le poids économique de Touba et la propension des jeunes à migrer. Ces envois d'argent étaient évalués en 2005 à un milliard huit cent millions francs CFA (1 800 000 000 F CFA) d'après Société Nationale La Poste²⁷. Les émigrés sont alors cités partout, comme des références et des exemples à suivre pour les nombreux jeunes et en particulier ceux du marché Ocas.

C'est alors que la plupart de ces jeunes du marché Ocas pensent de plus en plus à migrer vers les pays occidentaux, sans doute considérés comme un eldorado du fait de la réussite de ces premiers émigrés. Presque tous les jeunes marchands rêvent de partir à l'étranger un jour. Selon eux, même si Touba est leur ville de cœur, une aventure est la chance inespérée de réaliser leurs vœux. Ainsi, plus de 61,64% des interrogés pensent quitter un jour le Sénégal. Leur destination de rêve est l'Europe mais aussi les Etats-Unis. Ainsi, 32,19% des marchands interrogés préfèrent émigrer vers l'Italie, 24,45% aux Etats-Unis, 19,5% en Espagne, 9,9% en France, 4,02% en Angleterre, 3,40% au Brésil, 2,47% en Chine ; 1,23% en Argentine ; 0,92% en Afrique du Sud, 0,92% en Allemagne ; 0,61% au Portugal et 0,30% au Gabon.

²⁷ Rapport justificatif : plan directeur d'urbanisme de Touba « horizon 2020 », p 67

Tableau 18: La propension à migrer à l'étranger

	Propension à migrer		Total
	Partir à l'étranger	Rester au Sénégal	
Effectifs	323	201	524
Effectifs en %	61,64	38,35	99,99

Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

Tableau 19: Les pays de destination souhaités

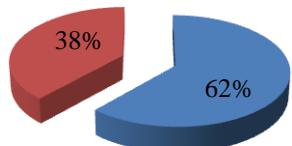
Pays	Effectifs	Effectifs en %
Italie	104	32,19
Etats-Unis	79	24,45
Espagne	63	19,5
France	32	9,9
Angleterre	13	4,02
Brésil	11	3,40
Chine	08	2,47
Argentine	04	1,23
Afrique du Sud	03	0,92
Allemagne	03	0,92
Portugal	02	0,61
Gabon	01	0,30
Total	323	99,91

Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

Graphique 16 : La propension à migrer

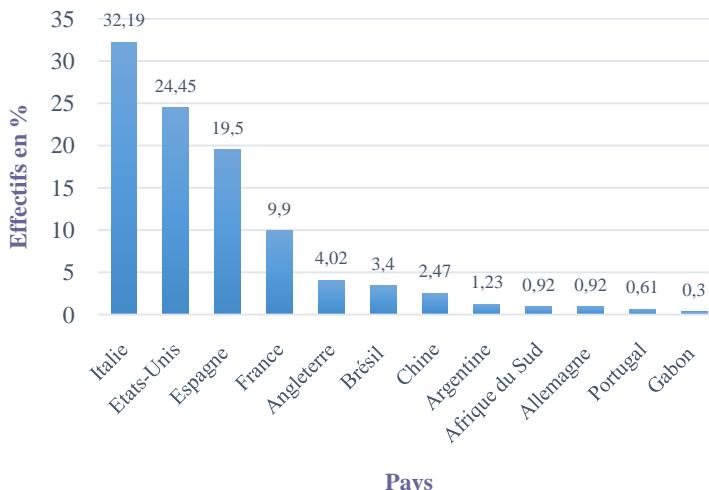
La propension à migrer à l'étranger

- Partir à l'étranger
- Rester au Sénégal



Graphique 17 : Pays d'accueil souhaités des marchands

Dans quel pays aimeriez-vous aller ?



Source : Enquête Amdy Diop, Septembre 2013

Cette forte propension des jeunes à migrer vers l'étranger peut aussi se comprendre d'une autre manière. D'abord, du fait des faibles gains réalisés par les marchands et de la crise du secteur urbain entre autre. En effet, 71,56% des marchands interrogés ont un revenu mensuel inférieur à cent mille francs dont 34,16% avec un revenu qui n'excède guère les soixante mille francs. A ces faibles revenus viennent ensuite se greffer la crise économique et la concurrence grandissante dans les marchés qui se déroule en l'absence d'un cadre normatif. Si avec ces gains médiocres, les migrants arrivent à s'en sortir, c'est surtout grâce à l'entraide, la solidarité et l'appui des réseaux qui les épargnent le paiement d'un logement et parfois même de nourriture. C'est ainsi qu'ils parviennent à économiser et envoyer un peu d'argent aux familles rester à la campagne. Dans ce cas de figure, le marchand devra épargner au moins cinq ou six années pour pouvoir se payer le voyage à l'étranger. Mais si la plupart des marchands envisage de quitter Touba, il serait juste de se demander quelle est la place de Touba et particulièrement le marché Ocas dans le processus de migration internationale de ces ruraux ?

II.2.3. La place d’Ocas dans le migration internationale

La forte propension des jeunes du marché Ocas à émigrer (61,64% des interrogés) est une réponse à la crise du secteur urbain et des faibles revenus des marchands d'une part, mais aussi s'inscrit dans un processus d'une migration internationale élaborée au préalable. Améliorer son statut social et ses conditions de vie sont les éléments moteurs qui conditionnent le migrant. Avoir beaucoup d'argent et aider ses parents est comme un slogan pour ces jeunes marchands. Ce qui peut se comprendre dans la mesure où, ils ont quitté leur terroir par contrainte pour la plupart, du fait des conditions très difficiles de la campagne (cf I.2.4.1). Pour eux, la solution de sortir de la pauvreté est de partir vers l'Europe ou les Etats-Unis comme leurs ainés qui, étaient dans les mêmes conditions. C'est ce que semblent nous faire croire les marchands qui reprennent ce proverbe Wolof : « *il n'y a pas de maison paternelle mais seulement une maison de réussite* »²⁸. Ainsi, leur venue à Touba n'est pas fortuite mais bien calculée et s'inscrit dans un processus d'une migration internationale. Touba et particulièrement Ocas ne sont rien d'autre qu'une étape de transit et d'accumulation de capitaux dans leur future émigration.

Le migrant choisit Touba, du fait de son caractère hybride, proche de leur lieu de départ, mais surtout du fait de son caractère social. Ainsi, il peut se permettre grâce à une solidarité très forte, nourrie par les réseaux, de faire des économies sur une durée très longue et de se payer son voyage. D'après les informations que nous avons reçues, le voyage pour l'Europe se négocie à hauteur de trois ou quatre millions. Même si cette aventure semble coûteuse et surtout risquée, leur envie de partir pour réussir surpassé tout obstacle. Mais comment ces jeunes, aux maigres revenus, peuvent-ils économiser tant d'argent et financer leur voyage ?

Il faut savoir que le marchand, même s'il ne gagne pas beaucoup, est dispensé des dépenses qui pourraient être des contraintes à son épargne, étant donné que le logement et la nourriture lui sont de facto garantis par le réseau auquel il appartient. Il arrive, sur une période assez longue (cinq à huit ans), à récolter cette somme et à se payer un voyage pour l'étranger. Cependant la cherté et l'incertitude de cette aventure n'effraient aucunement ces jeunes marchands. Ils sont convaincus de leur réussite à l'étranger car disposent déjà, comme à Touba, d'un réseau de solidarité qui, dans ce cas de la migration internationale, réduit considérablement les risques liés à l'incertitude.

²⁸ Autrement dit en wolof : « Keur baay amoul, keur térranga mo amm »

Conclusion

La migration vers la ville sainte de Touba est encouragée et soutenue d'abord par les autorités de la ville qui, avec la crise agricole, ont fait un repli stratégique vers Touba. Ensuite, ces courants migratoires ont été impulsés et alimentés par les réseaux de solidarité, nés de l'appartenance territoriale, confrérique ou familiale. Dans la ville, le néo citadin trouve une intégration facile grâce au soutien de ces réseaux qui lui assurent un logement et même l'assistent dans sa tentative de trouver un emploi dans le petit commerce ; étape importante dans le processus migratoire. Le secteur informel qui regroupe des emplois précaires et ne nécessite pas une grande formation ou qualification, devient alors pourvoyeurs d'emplois et capte les flux de migrants issus du monde rural. Le rôle de ces réseaux pour l'insertion des ruraux dans l'économie urbaine est donc très déterminant.

Cependant, avec la crise du secteur informel et les difficultés de la ville, de nombreux jeunes pensent partir pour l'étranger. Cette volonté des jeunes, en dehors des problèmes urbains, est aussi liée à la réussite des premiers migrants, réussite qui se voit à travers leurs nombreux investissements dans le bâti. Ainsi, Ocas est devenu pour beaucoup de jeunes, une étape d'accumulation de capitaux pour une migration internationale.

Aujourd'hui, le constat est que le marché malgré qu'il ait permis l'intégration de beaucoup de ruraux dans l'économie urbaine, est confronté à beaucoup de problèmes. Ces derniers trouveront leurs solutions définitives qu'avec la délocalisation de ce marché car Ocas, vu sa proximité avec la grande mosquée, ne rime plus avec le projet de modernisation de la ville de Touba.

CONCLUSION GENERALE

Le développement de la ville de Touba dans le temps, coïncide avec la crise arachidière et du monde rural. Celle-ci avait chassé les populations rurales vers la quête de nouvelles opportunités. Mais il faut se rappeler que la campagne et principalement le bassin arachidier ont toujours été le fief des mourides pour plusieurs raisons. D'abord, le projet mouride s'est inscrit dans la recherche de la spiritualité qui est difficilement acquise en ville du fait de ses contraintes socio-culturelles. Ainsi, le lieu idéal se trouvait être la campagne. Ensuite, l'ambition des mourides de construire une Grande Mosquée à Touba, ne pouvait se faire qu'avec le développement de la culture de l'arachide, principale culture commerciale. C'est ce qui avait poussé de nombreux mourides vers la campagne et particulièrement le bassin arachidier, soutenus dans cette migration par les autorités politiques au nom du socialisme africain. L'Etat devenait alors le principal acteur du développement agricole ; et la campagne, la base de l'économie du pays.

Cependant, les sécheresses notées au Sénégal, conjuguées avec la rupture des politiques de soutien de l'Etat dans le secteur agricole, finissent par installer une crise sans précédent et faire de la campagne un espace répulsif. Pendant ce temps, les autorités de Touba ont initié une politique de peuplement de la ville sainte, matérialisée par de grands programmes de lotissements et d'attribution gratuite de parcelles d'habitation. C'est ainsi que les mourides opèrent un redéploiement stratégique vers la ville de Touba. D'intenses flux migratoires se font des villages du bassin arachidier vers Touba, occasionnant une forte croissance démographique.

Ce peuplement de Touba né des migrations, peut être analysé en deux phases. La première a été impulsée par les autorités religieuses de Touba au lendemain de la crise agricole et de la faillite de l'Etat central, dès la fin des années 1980 et le début des années 1990. La seconde est née sous l'émergence de Touba en tant que pôle économique majeur du pays. La ville offre alors aux jeunes déscolarisés, sans grande formation ou qualification et exclus du travail formel, des possibilités de reconversion à travers le commerce informel de détail, dans un contexte favorable d'une ville hybride, proche de leur cadre rural par son organisation et les rapports entre les individus. En effet, les nouveaux citadins, ont bénéficié de l'appui des autorités religieuses de Touba par l'exonération de taxes mais aussi du soutien des réseaux de solidarité (familial, territorial et maraboutique) qui, dans le cas de Touba ont nourri et maintenu la migration.

Touba renait et devient ainsi, l'une des plus grandes villes du Sénégal de par son poids démographique (plus d'un million d'habitants) et son dynamisme économique (pôle économique majeur du pays après Dakar). Cependant, cette ruée des populations vers Touba qui, entre 1976 et 2012, a connu un taux d'accroissement moyen annuel de plus de 10%, est en fait une « *migration de proximité* » car les migrants sont le plus souvent originaires des villages des régions de Diourbel et de Louga pour la plupart (72,51% des interrogés). Touba exerce alors une forte attraction sur son hinterland et les espaces environnants. Les zones rurales, polarisées par l'agglomération urbaine de Touba ne sont pas épargnées et finissent une par une à être intégrées dans la ville sainte. Ainsi, comme le dit Guèye. C, Touba est une ville produite par des ruraux. La campagne s'est donc vidée au profit de Touba.

Ces migrants vont alors essayer de s'insérer dans l'économie urbaine, dominée par un secteur tertiaire, tourné vers le commerce. Ce dernier regroupe plus de 48% de la population active²⁹ de la ville. L'insertion des migrants dans ce marché est facilitée par l'existence de réseaux de solidarité qui, comme on l'a déjà souligné, réduit les risques liés à l'incertitude de la migration. Aujourd'hui, si l'intégration est réussie, les migrants n'ont pas l'intention de rester à Touba du fait d'un mimétisme développé chez eux par les premiers migrants. Leur objectif affiché est de partir vers l'Europe ou les Etats-Unis et de faire fortune.

Mais, il faut aussi souligner que ce commerce est fortement informel et porté sur le celui de détail qui se pratique dans les nombreux marchés et particulièrement Ocas. Ce marché regroupe le plus grand nombre de commerçants et est le lieu privilégié des ruraux. Cette affluence des ruraux vers Ocas, proche de la Grande Mosquée, a créé aujourd'hui, un environnement malsain : problème de mobilité, manque de sécurité et insalubrité. Ocas étouffe et a largement dépassé sa capacité d'accueil d'où, la nécessité de sa réorganisation voire sa délocalisation qui est une impérieuse nécessité. Cependant toutes ces mesures, visant l'amélioration des conditions de travail des occupants du marché, doivent se faire dans un cadre concerté, afin d'éviter des tiraillements ultérieurs.

Les élus de la communauté rurale de Touba Mosquée et les autorités religieuses sont interpellés pour l'avenir de l'un des plus grands marché du Sénégal. Mais le constat aujourd'hui est que cette cité a dépassé comme le marché Ocas, son statut de communauté rurale. Eriger Touba en commune de plein exercice ne faciliterait-elle pas sa gestion, avec des

²⁹ Rapport justificatif : plan directeur d'urbanisme de Touba « horizon 2020 » : p 71

moyens plus conséquents et une administration bien fournie ? Toutefois, des doutes subsistent quant à la réalisation de ce projet de communalisation car, comment faire cohabiter une décision administrative implacable au « ndiguël »³⁰ et à la gestion maraboutique fortement ancrée sur ce dernier ?

³⁰ Consigne

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

1. ANTOINE. P et COULIBALY. S (1989) « insertion urbaine des migrants en Afrique » : Editions de l'ORSTOM, Paris, 242 p
2. HENRY Louis (1981), « Dictionnaire démographique multilingue »
3. MUHEME Bagalwa Basemake Gaspard, « Les aspects productifs de l'économie informelle. Recherche des indicateurs pour une réponse au développement en Afrique », Afrika Focus, Vol.8, Nr.1, 1992, pp 5-32
4. PELISSIER Paul (1966) « Les paysans du Sénégal », Dakar – Paris 2008, 944 p

Thèses et mémoires

5. BA Cheikh Oumar (1996), « Dynamiques migratoires et changements sociaux au sein des relations de genre et des rapports jeunes/vieux des originaires de la moyenne vallée du fleuve Sénégal », 288 p
6. DANSOKHO Mamadou (2000), « Essai de simulation de l'ajustement structurel dans le secteur agricole au Sénégal à l'aide d'un modèle calculable d'équilibre général (MEGC) », 357 p
7. DIACK. Cheikh Seye (2011), « Migration internationale et développement local dans la ville de Louga », 107 p
8. DIOP Amadou (2004), « Ville et aménagement du territoire au Sénégal » 404 p
9. FLAHAUX Marie-Laurence (2009), « les migrations de retour et la réinsertion des sénégalais dans leur pays d'origine : 114 p
10. GILBERT Suzane (2007), « Insertion professionnelle et migration des jeunes de la région de Charlevoix » : 234 p
11. GIRAUT Frédéric (1994), « La petite ville, un milieu adapté aux paradoxes de l'Afrique de l'Ouest » : 425 p

12. MBOUP. Bara (2006), « Politique de développement, migration internationale et équilibre villes-campagne dans le vieux bassin arachidier (région de Louga) » : 397 p
13. NDAO Mariétou (2012), « Dynamiques et gestion environnementales de 1970 à 2010 des zones humides au Sénégal : étude de l'occupation du sol par télédétection des Niayes avec Djiddah Thiaroye Kao (à Dakar), Mboro (à Thiès) et Saint-Louis » : 371 p
14. NDIAYE Modou (2010), « La réinsertion des migrants clandestins rapatriés dans la localité de Kayar » : 122 p
15. NDIAYE Modou (2011), « Urbanisation à Kayar : le rôle des migrants internationaux dans les transformations socio-économiques et spatiales » : 78 p
16. NDIAYE Ousmane et SARR Abdou Gaye (2007), « Etude du plan directeur d'assainissement de Touba » : 161 p
17. SERUZIER Michel (2009), « Mesurer l'économie informelle dans le cadre de la comptabilité nationale » : 236 p
18. ZOUITEN Mounir (1995), « Migration, réseaux familiaux et stratégies d'insertion urbaine des migrants ruraux au Maroc. Étude exploratoire du cas de l'agglomération de Salé » : 292 p

Rapports et revues

19. Aperçu national : Sénégal, Septembre (2010)
20. Baumann Eveline, « Crise et ajustement structurel : la société civile convoquée » : pp. 25 – 62
21. CASTEL Odile (11 décembre 2007), « de l'économie informelle à l'économie populaire solidaire : concepts et pratiques » : 14 p
22. « Diagnostic environnemental de la filière arachide dans la zone du bassin arachidier » (CNCR, mai 2011 : 42 p)
23. DIOUF Macaoumba, « La crise de l'ajustement » : pp. 62 – 84
24. Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM 2)

25. Enquête sur les Migrations et l'Urbanisme au Sénégal (EMUS), 1993
26. FALL Papa Demba (2010), « Migration, marché du travail et développement » : 54 p
27. FAYE Jacques (2005), « Evolution et impact des politiques agricoles 1960 – 2005 » : Forum sur l'arachide au CNCR - 7 et 8 décembre 2005 à Dakar
28. FOMEKONG Félicien, « L'insertion des migrants africains dans le marché du travail au Cameroun » : atelier sur les migrations africaines - Rabat, Maroc, du 26 au 29 Novembre 2008 (21 p)
29. GASTELLU Jean Marc (1988), « Le paysan, l'État et les sécheresses, (Ngohé, Sénégal : 1972-1982) » : pp. 120 – 135
30. Houria Alami Mchichi, « genre et migration internationale questions relatives à la contribution des migrantes au développement » : 7 p
31. IFAN & ORSTOM (1992) « L'insertion urbaine : le cas de Dakar » : Dakar, IFAN/ORSTOM : 138 p
32. L'AFD, (2010-1013). « Migrations internes et internationales » : 54 p
33. Le rapport national de l'Enquête sur les Migrations et l'Urbanisation au Sénégal (EMUS) : 1993
34. MBOUP Bara (1999), « Migrations internationale et développement local à Kébémer » : 40 p.
35. NDIONE Babacar « Territoires et réseaux sociaux dans les processus de migration internationale dans les quartiers de la ville sénégalaise de Kaolack » : 17 p
36. NDIONE Babacar et LALOU Richard (2005), « Tendances récentes des migrations internationales dans le Sénégal urbain : existe-t-il une dynamique de quartier ? Les exemples de Dakar, Touba et Kaolack » : 30 p
37. Rapport justificatif : plan directeur d'urbanisme de Touba, « horizon 2020 », p 155
38. Rapport provisoire du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage de 2013 (mars 2014, 36 pages)

Webographie

39. <http://apad.revues.org/>, Janvier 2013 : GUEYE. Cheikh (2005) « Le paradoxe de Touba : une ville produite par des ruraux »
40. <http://books.google.sn/books>, janvier 2013 : GUEYE. Cheikh (2002 b), « Touba : la capitale des mourides » : 537 p
41. <http://books.google.sn/books>, janvier 2013 : DIOP. M. C « les migrants internationaux mourides et la prise en charge du projet urbain »
42. <http://www.memoireonline.com/>, octobre 2012 : DIOUF.P.M.B.M (2009), « Internet à Touba: approche géographique des usages du réseau dans les cybercafés de la ville »
43. <http://www.memoireonline.com/>, octobre 2012 : NDIAYE. P. I (2007), « L'impact local des revenus migratoires dans le département de Louga (Sénégal) : approche géographique »
44. <http://books.google.sn/books?id=4nj7yyeGpa0C&pg=RA1-PT309&lpg=RA1-PT309&dq>, janvier 2013
45. <http://books.google.sn/books?id=537ZcvlrCiMC&pg=PA135&dq>, janvier 2014
46. <http://oasismauritanien.e-monsite.com/pages/mauritanie/les-principales-villes-de-la-mauritanie/>, janvier 2013

ANNEXES

I. Questionnaire concernant les marchands d'Ocas

SEPTEMBRE 2013 - UCAD, GEOGRAPHIE

Ce questionnaire est adressé aux marchands ambulants et tabliers du marché ocas

L'IDENTIFICATION

Cette partie permet l'identification

1. Sexe

1. Masculin 2. Féminin

2. Age :

3. Vous habitez quel quartier de Touba?

4. Situation matrimoniale

1. Célibataire 2. Marié 3. Divorcé

5. Régime matrimonial

1. Monogamie 2. polygamie

II. QUESTION SUR LA MIGRATION

Cette partie recueille des informations sur la migration internationale des ruraux

9. D'où venez-vous (communauté rurale, Département, Région ?

10. qu'est-ce-qui a motivé votre migration ?

11. Pourquoi avez-vous choisi Touba ?

12. Quelles étaient vos anciennes activités ?

1. Agriculture 2. Elevage 3. Commerce
 4. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

13. Est-ce-que vous arrivez à satisfaire vos besoins maintenant ?

14. Est-ce que vous entretenez toujours des relations avec la famille restée à la campagne ?

1. Oui 2. Non

III. INSERTION

Ces questions concernent l'insertion des migrants

20. Comment avez-vous trouvé votre intégration dans la vie économique de Touba ?

1. Facile 2. très facile 3. difficile
 4. très difficile

6. Ethnie

7. Confrérie

1. Mouride 2. Tidiane 3. Khadre
 4. Layène 5. Autres

8. quel est votre niveau d'étude?

1. Analphabète 2. Primaire 3. moyen
 4. Secondaire

15. De quel ordre ?

16. Pensez vous à quitter Touba pour l'Europe ou les Etats-unis ?

1. Oui 2. Non

17. Dans quel pays aimerez-vous aller ?

18. A combien se négocie le voyage pour l'Europe ?

1. Moins de 2 millions 2. [2 à 3 millions]
 3. Plus de 3 millions

19. Pensez vous qu'il n'est pas risqué de miser une telle somme pour une aventure ?

21. Etes-vous soutenu dans le marché et dans la ville par des réseaux ou autre ?

1. Oui 2. Non

22. De quel type de réseau s'agit-il ?

1. Familial 2. maraboutique 3. territorial
 4. autre

23. Comment le réseau vous assiste-t-il dans le marché et en dehors ?

24. Est-il difficile de trouver une cantine en location dans le marché ?

25. A combien se loue une cantine ou un magasin ?

26. Est-ce que vous payez une taxe ?

- 27. A combien s'élève la taxe quotidienne ?**
- 1. Zéro 2. moins de 100F 3. [100 - 200]
 - 4. Plus de 200

28. Le commerce vous permet-il de satisfaire vos besoins quotidiens ?

29. Combien gagnez-vous par jour ?

- 1. Moins de 2000F 2. [2000 - 3000] 3. [3000 - 5000]
- 4. plus de 5000

30. Quels sont les problèmes que vous rencontrez dans le marché ?

31. Comment sont vos rapports avec les grands commerçants ?

32. Est-ce que vous respectez la loi ?

33. Est-ce que vous pensez qu'il est normal d'occuper la chaussée ?

- 1. Oui 2. Non

34. Ocas est-il un marché sûr ?

35. Le marché est-il propre ?

36. La gestion du marché vous satisfait-elle ?

37. Le marché a-t-il, selon vous un avenir dans son emplacement actuel ?

38. Pensez-vous à la délocalisation du marché ?

- 1. Oui 2. Non

39. Si le marché est délocalisé, êtes-vous prêt à quitter ?

- 1. oui 2. non

40. Les incendies sont-ils fréquents dans le marché ?

- 1. Oui 2. Non

41. Disposez-vous d'une assurance en cas d'incendie du marché ?

- 1. Oui 2. Non

42. Comment aimeriez-vous être soutenu ?

43. les autorités de la ville vous soutiennent-elles ?

44. Les migrants investissent-ils dans le marché ?

- 1. Oui 2. Non

45. Comment jugez-vous leurs investissements ?

- 1. Rentable 2. Peu rentable
- 3. pas du tout rentable

II. Guide d'entretien pour les personnes ressources au marché Ocas

1. Prénom et nom
2. Fonction dans le marché
3. En quelle année, le marché a été construit?
4. Quelle était sa capacité d'accueil ?
5. Combien de marchands ambulants et tabliers sont recensés dans le marché ?
6. Aujourd'hui, il compte combien de personnes ?
7. A combien sont louées les cantines par mois ?
8. La communauté rurale, prélève-t-elle une taxe et combien ?
9. On sait que la plupart des jeunes du marché viennent du monde rural, selon vous pourquoi ont-ils quitté les campagnes ?
10. Qu'est-ce qui explique l'attractivité de Touba selon vous ?
11. Les jeunes du marché arrivent-ils à s'en sortir si on sait qu'il existe une très grande concurrence dans le marché ?
12. Comment se fait leur intégration dans le marché ?
13. Comment sont les rapports entre les commerçants et les marchands ambulants et tabliers ?
14. La migration internationale est une réalité à Touba et la plupart des jeunes rêvent de l'Europe. Qu'est-ce qui explique ce phénomène ?
15. Les migrants investissent-ils dans le marché ?
16. Comment trouvez-vous leurs investissements ?
17. Quel est votre sentiment sur le niveau de sécurité du marché ?
18. Pensez-vous que le marché a un avenir vu son emplacement et les projets de modernisation de Touba ?
19. Etes-vous prêts à quitter si les autorités décident de le délocaliser ?
20. Si vous aviez l'opportunité de vous adresser aux autorités de Touba, que leur dites-vous ?

III. Guide d'entretien pour les agents communautaires

1. Prénom et nom
2. Fonction
3. Comment vous pouvez nous présenter Touba ?
4. Combien de quartiers composent Touba ?
5. Comment Touba est lotie du point de vue des infrastructures ?
6. Concernant la population de Touba, des chiffrent contradictoires sont avancés, selon vous quelle est la population réelle de Touba ?
7. On sait que Touba est une ville d'immigrés, qu'est-ce qui explique son attractivité ?
8. Concernant les activités économiques, on sait que Touba est dominé par le commerce. Avez-vous une idée sur le nombre exact de commerçants dans la cité religieuse ?
9. Combien de ces commerçants sont à Ocas ?
10. Combien de marchands ambulants et tabliers à Ocas ?
11. Quel est le nombre de personnes réel que devrait contenir Ocas ?
12. Les commerçants paient-ils des taxes ?
13. Combien ?
14. On sait que Touba vit grâce aux transferts des émigrés. Selon vous, quel est l'apport de la migration internationale dans Touba en général et dans le marché Ocas en particulier ?
15. Les émigrés investissent-ils dans le marché et dans quel secteur ?
16. Comment jugez-vous leurs investissements ?
17. Par rapport à Ocas, comment se fait la gestion des ordures ?
18. Quel est l'avenir pour le marché, vu son emplacement et la politique de modernisation de Touba ?

TABLE DES MATIERES

DEDICACES	1
REMERCIEMENTS	2
SOMMAIRE	4
SIGLES ET ABREVIATIONS	5
LISTE DES CARTES	6
LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES GRAPHIQUES	8
LISTE DES PHOTOS	9
INTRODUCTION GENERALE	10
PROBLEMATIQUE	12
REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE	15
CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL.....	20
□ DISCUSSION DES THEORIES	20
□ DISCUSSION DES CONCEPTS.....	23
1. La migration	23
2. Le rural et l'urbain.....	25
3. Insertion.....	27
4. Economie informelle	28
CADRE OPERATOIRE	30
METHODOLOGIE	32
1^{ère} partie : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE ET FACTEURS DE LA MIGRATION A TOUBA	37
I.1. PRESENTATION DE TOUBA.....	39
I.1.1. Position géographique et localisation	39
I.1.2. Le cadre physique	43
I.1.3. Touba, une agglomération en pleine expansion spatiale et démographique.....	44

I.1.3.1. L'expansion spatiale	44
I.1.3.2. La forte poussée démographique	45
I.1.4. Les infrastructures.....	48
I.1.5. La vie économique	50
I.1.6. Ocas, lieu de prédilection des migrants	51
I.1.6.1. Localisation et présentation du marché.....	51
I.1.6.2. Les commerçants	54
I.1.6.3. Les produits.....	55
I.2. ORIGINE DES MIGRANTS ET FACTEURS DE LA MIGRATION VERS TOUBA..	56
I.2.1. L'origine des migrants	57
I.2.2. Les villages ou quartiers de résidence des migrants	63
I.2.3. Profil des migrants	65
I.2.3.1. Répartition par sexe	65
I.2.3.2. Régime matrimonial et répartition par âge des marchands.....	66
I.2.3.3. Répartition par ethnie.....	68
I.2.4. Les facteurs de la migration	70
I.2.4.1. L'impact de la crise agricole dans la migration vers Touba	70
I.2.4.2. Les facteurs attractifs à Touba	75
I.2.4.2.1. L'appel du khalife et la politique d'octroi de parcelles, facteurs déterminants de la migration vers Touba	75
I.2.4.2.2. L'importance du commerce informel dans la migration vers Touba.....	79
Conclusion.....	81
2^{ème} partie : INSERTION DES MIGRANTS ET PLACE DU MARCHE OCAS DANS LA MIGRATION INTERNATIONALE	82
II.1. INSERTION DES MIGRANTS DANS L'ECONOMIE DE TOUBA	84
II.1.1. Les réseaux migratoires	85
II.1.1.1. Les réseaux migratoires dans l'insertion des migrants	85
II.1.1.2. L'importance des réseaux dans le marché	88

II.1.2. Insertion des migrants dans le marché Ocas.....	89
II.1.2.1. Les principales activités des migrants	89
II.1.2.2. Les gains journaliers des marchands	91
II.1.2.3. Rapports des acteurs	94
II.2. OCAS ET LA MIGRATION INTERNATIONALE.....	97
II.2.1. Le manque d'investissement des migrants dans le marché Ocas	97
II.2.2. La propension des jeunes du marché à tenter une aventure à l'étranger	99
II.2.3. La place d'Ocas dans la migration internationale	102
Conclusion.....	103
CONCLUSION GENERALE	104
BIBLIOGRAPHIE	107
ANNEXES.....	111
I. Questionnaire concernant les marchands d'Ocas	111
II. Guide d'entretien pour les personnes ressources au marché Ocas	113
III. Guide d'entretien pour les agents communautaires	114